

Après quelques jours de conflit ...

Les pompes de quelques stations service manquent de carburant

MONTREAL PC — Au moins quatre stations-service, habituellement approvisionnées par la société Shelle Canada, ont épuisé leurs approvisionnements d'essence hier, jeudi, septième jour de la grève déclenchée par les travailleurs de quatre raffineries de pétrole et ceux de l'Union Carbide, à Montréal.

Selon un porte-parole de Shelle Canada, 30 autres stations auraient presque épuisé leurs stocks ou manqueraient déjà de l'une ou l'autre des qualités d'essence fournies par sa société.

Shelle Canada a dénoncé les piqueteurs auxquels elle reproche, non pas d'avoir réduit la production, mais de retarder la mise en marche de l'essence et de la livraison de l'huile à chauffage à domicile.

"Si a déclaré un porte-parole de la société, les piqueteurs poursuivent leurs obstruction aux postes de mise en marche, un grand nombre de détaillants, de propriétaires de maison et de consommateurs industriels seront pri-

ves, des produits Shell d'ici quelques jours."

Les autres raffineries touchées par la grève, celles des sociétés BP Canada Ltd, Petrofina Canada Ltd et Texaco Canada Ltd, ne sont pas encore touchées, au même point que les raffineries de Shelle, mais pourraient bien avoir bientôt des difficultés à leur postes de mise en marche.

Production normale
Des porte-parole des quatre sociétés pétrolières et de Union Carbide ont indiqué que leurs productions étaient maintenues à des niveaux normaux, grâce au travail de leurs personnels de cadres et de génie.

La grève a commencé vendredi dernier lorsque 311 travailleurs de la production et de la maintenance ont quitté leurs postes en vue d'appuyer leur demande d'augmentation horaire de \$1.50 de leurs salaires, en guise de compensation pour la hausse du coût de la vie. Les grévistes sont membres du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolières, chi-

miques et atomiques FAT-CO-CTC.

"C'est là un des conflits de travail les plus complexes dans lesquels notre société a été impliquée," a déclaré un porte-parole d'Union Carbide.

Le présent contrat de travail est en vigueur jusqu'en 1976 et prévoit des augmentations de huit pour cent le 1 avril prochain et une autre de trois pour cent le 1 septembre 1975.

De son côté, le représentant de la BP Canada soutient que le mouvement de grève est illégal et a indiqué que son groupe refusera de négocier tant que les grévistes ne seront pas rentrés au travail.

Deux syndicats impliqués
Le syndicat international représente les grévistes de la Texaco Canada et quelque 120 travailleurs de la BP Canada. Les 280 travailleurs de Union Carbide, les 250 de Petrofina et les 550 de Shelle sont par ailleurs tous membres des Travailleurs unis du pétrole du Canada.

En dépit de l'absence de négociations, un porte-parole de Petrofina a déclaré qu'il ne pouvait écarter l'éventualité d'une solution. "Mais, a-t-il observé, la situation est à ce point confuse que je ne peux vous donner aucune précision".

De leur côté, les groupes Shell et Union Carbide se sont plaints du fait que les injonctions interdisant le piquetage ne sont pas appliquées. Les autorités policières ont pour leur part expliqué qu'elles ne pouvaient intervenir tant que des actes criminels ne seront pas commis.

Enfin, aux usines de Texaco, à Port Credit en Ontario, quelque 360 travailleurs ont débrayé mardi dernier, en vue de manifester leur appui à leurs camarades de Montréal. Texaco a refusé de les réadmettre au travail mercredi et du côté syndical, on affirme qu'il s'agit bien d'un lock-out.

Les porte-parole de la société Texaco se sont refusés à tout commentaire.

Canadian Coppe

victime des émanations

MONTREAL (PC) — Un deuxième travailleur de la Canadian Copper Refiners Ltd., Paul-Emile Dorval, âgé de 19 ans, a succombé à l'empoisonnement par émanations arsenicales.

Déjà, mardi dernier, un autre travailleur, Joa DaCosta, un Portugais d'origine, avait succombé aux mêmes causes alors que 15 autres employés de la Canadian Copper ont dû être traités à l'hôpital pour empoisonnement.

En mai dernier, deux travailleurs de la même entreprise avaient été admis et traités à l'hôpital, eux aussi empoisonnés par des émanations arsenicales.

Il s'agit de Stanley Skalak et de John Rosiel, tous deux employés par la Canadian Copper, qui avaient été admis au Royal Victoria Hospital.

L'un d'eux, M. Skalak a révélé au cours d'une interview accordée hier qu'il a dû être réadmis à l'hôpital le 16 décembre dernier après avoir constaté un jaunissement de son épiderme et des douleurs abdominales.

M. Skalak a affirmé que son contre-maître lui avait expliqué qu'il souffrait de la jaunisse, mais que les médecins, à l'hôpital, ont pour leur part diagnostiqué un empoisonnement par émanations arsenicales.

D'ores et déjà, M. Skalak a donné à son employeur avis qu'il compte quitter son poste à la Canadian Copper.

Le Dr Cooper Stacey, un des direc-

teurs du Royal Victoria, a déclaré qu'à la suite de l'admission, en mai dernier, de deux travailleurs de la Canadian Copper, cette dernière a été prévenue des dangers que représentaient les conditions de travail faites à ses employés.

"Nous nous étions inquiétés, a déclaré le Dr Stacey, de cet environnement industriel qui avait provoqué, en l'espace d'une semaine, l'admission de deux cas identiques. Même, a-t-il poursuivi, si notre diagnostic n'est pas absolu, nous avons rassemblé assez d'indications qui devraient tenir les autorités de la Canadian Copper en éveil, face au danger encouru par ses employés."

De son côté, un porte-parole de la Canadian Copper, M. Dave Goldman, a expliqué que les décès de MM. DaCosta et Dorval, ont été causés par des déficiences des nouveaux équipements acquis par sa société. M. Goldman est confiant que le comité d'enquête, mis sur pied par le syndicat et le gouvernement, établira hors de tout doute que l'usine est sécuritaire.

Un autre porte-parole de la société a par ailleurs indiqué que la zone suspecte à l'intérieur des usines, un bâtiment abritant des réservoirs, a été condamnée depuis la vague d'empoisonnements de la semaine dernière. Selon ce porte-parole, cette mesure n'aura pas pour effet la mise à pied de travailleurs.

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT.-PERIODIQUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

La Voix de l'Est

VOL. 39 — NO 177

GRANBY, VENDREDI 10 JANVIER 1975

20 CENTS

Le CA du Collège de Sherbrooke décrète le ...

SHERBROOKE (par François Berger) — La discussion de fond sur l'affaire Valiquette, hier, à une réunion spéciale du conseil d'administration du Collège de Sherbrooke, s'est déroulée en privé. "L'engueulade" n'a pas eu lieu sous les yeux du public ni des représentants des media d'information.

Mais les observateurs, journalistes, parents d'étudiants, cegepiens et professeurs, n'ont pas été complètement frustrés, car le conseil d'administration a tenu une séance d'une heure d'information sur la situation, avant de débattre l'affaire à huis clos.

Ainsi, des étudiants, parents et professeurs de Granby et Sherbrooke ont assisté à ce que l'on pourrait appeler l'enquête préliminaire du "procès Valiquette-Sabourin".

M. Robert Sabourin, directeur général du Cégep, y est allé le premier de sa version des faits, précisant qu'il avait d'abord reçu un coup de téléphone, le 17 décembre, de la part de M. Gabriel Demeules, directeur du campus de Granby. Selon Sabourin, M. Demeules se plaignait de l'anarchie qui régnait alors au campus, professeurs et étudiants participant à des cours à l'encontre des directives de l'administration.

"J'ai alors demandé à M. Demeules de récupérer de l'information sur cette histoire", a continué M. Sabourin.

Par la suite, selon la version de M. Sabourin, le directeur général, à la lumière de ces informations, a consulté les membres du conseil d'administration du Cégep, à l'issue de la réunion spéciale du 19 décembre.

"Cette consultation ne s'est pas faite en coulisse, a appuyé M. Sabourin. Les membres du CA m'ont posé des questions pendant une heure et demie."

M. Sabourin avait alors l'intention de congédier M. Valiquette.

"J'ai reçu un appui moral de la part du CA au sujet

sont pas rentrés à leurs cours pour appuyer le représentant syndical suspendu, les événements se sont accélérés."

M. Sabourin a rencontré, entre autres, les sous-ministres à l'Éducation, à Québec, mardi.

"Le ministère garantit un tribunal d'arbitrage accéléré pour trancher la question", a encore dit M. Sabourin.

Et le reste...

M. Sabourin a bifurqué par moments au cours de son exposé et il a déclaré, en outre, que la suspension de Valiquette n'avait pas de

ment que M. Laurent Valiquette est un représentant syndical. "Mais un représentant syndical, a-t-il souligné, doit faire connaître aux membres de son syndicat, les limites de la légalité."

Tous impliqués

Pour sa part, dans sa version des faits et événements ayant marqué la suspension de M. Valiquette, le représentant des professeurs du campus de Granby au CA, M. Gérald Beauregard, a expliqué que tous les pro-

sorte que la reprise immédiate des cours soit permise, car il ne restait que six jours à reprendre et cela aurait pu être fait avant Noël.

"Nous avions l'appui de M. Demeules, le directeur du campus, qui a ouvert les locaux du Cégep afin que les cours se tiennent", a ajouté M. Beauregard.

Aucune personne du CA n'a pu être rejointe le 17 décembre, a-t-il dit.

"Quand le campus a été fermé, le 19 décembre, nous n'avons pas tenté de faire quoi que ce soit... nous

... huis clos sur le cas Valiquette

de mon projet de congédier Laurent Valiquette pour avoir incité professeurs et étudiants à rentrer à leurs cours, alors que la direction avait décidé que les cours ne reprendraient que le 6 janvier", a dit M. Sabourin.

"Le président du CA, M. Marc Leclerc, m'a téléphoné le lendemain, soit le 20 décembre, pour me dire que ma sanction de congédiement serait sans doute trop sévère", a ajouté M. Sabourin, révélant que M. Leclerc a alors proposé une suspension... Et M. Sabourin a effectivement suspendu M. Valiquette.

Depuis le 6 janvier, alors que les professeurs de Granby et Sherbrooke ne

raison d'ordre personnel, contrairement à ce qu'affirment beaucoup de gens", a-t-il dit.

Les raisons de la suspension sont fort simples, selon lui: "On ne peut pas admettre qu'un Cégep ne soit plus administrable en raison de décisions prises par ceux qui ne sont pas habilités à les prendre (i.e. la tenue de cours à la fin du conflit des prêts et bourses au campus de Granby)."

De plus, M. Sabourin a affirmé clairement que la décision de la suspension de M. Valiquette n'avait pas été prise à la légère, mais à la lumière de faits précis.

Par ailleurs, M. Sabourin a dit reconnaître pleine-

fesseurs du campus sont directement impliqués dans cette affaire et non pas uniquement M. Valiquette.

"Laurent Valiquette n'a été que le porte-parole de l'assemblée générale des professeurs, qui avait résolu de finaliser la session automne en compagnie des étudiants, comme ces derniers en avaient fait la demande", a indiqué M. Beauregard.

Appuyé par les autres professeurs présents au CA dans son argumentation, M. Beauregard a soutenu que les professeurs du campus ont tenté de rejoindre des personnages du conseil d'administration, le 17 décembre, afin de faire en

étions prêts à rentrer le 6 janvier", a signalé M. Beauregard.

Le représentant étudiant du campus au CA, M. Pierre Lacouture, a mentionné l'intention qu'avaient étudiants et professeurs en rentrant pour finaliser la session.

"Nous voulions proposer au CA la possibilité de finir la session immédiatement, mais il était trop tard, le CA ayant décidé auparavant que les cours reprendraient seulement le 6 janvier", a expliqué M. Lacouture.

"C'est le facteur temps qui a entraîné tout le problème", a conclu le représentant étudiant.

Là-dessus, M. Sabourin est intervenu en disant que les professeurs auraient pu dire qu'ils n'étaient pas d'accord avec l'administration et discuter la question, mais pas prendre des décisions appartenant à l'administration seule.

D'autre part, un point demeure pour les professeurs: Laurent Valiquette était en activité syndicale quand il a annoncé publiquement que les professeurs reprenaient les cours à la fin du conflit des prêts et bourses.

Et l'article 15 du code du travail interdit à un employeur de congédier ou suspendre un employé pour activité syndicale.

le sourire matinal

La réincarnation! Grand Dieu, non. Mon mari n'y croit pas. Il ne croit même plus à l'existence des qu'il a diné.

La Meublerie.
681 Comin, Granby Tél: 378-9941

Un routier meurt dans l'écrasement de son camion route 20

Par Alain Dionne

STE-ROSALIE — Un jeune routier, qui n'avait pas encore franchi le cap des trente ans, a trouvé la mort de façon horrible, tard mercredi soir, dans l'écrasement de son camion sur le pilier d'un viaduc surplombant la route Transcanadienne.

Cette tragédie est survenue peu avant 23 heures au viaduc de Sainte-Rosalie, qui permet le passage de la route 224 au-dessus de la route 20 Transcanadienne.

La police a identifié la victime comme étant M. Gaétan Vincent, 29 ans, du 12,245, Boul. L'Acadie, à Montréal, qui a péri sur le coup vraisemblablement, même si son décès n'a été constaté qu'à l'Hôpital Honoré-Mercier par le Dr Brien, médecin de garde à la salle d'urgence.

Le malheureux est mort des suites d'une fracture du crâne, semble-t-il. D'ailleurs, il est demeuré coincé dans les débris de son véhicule pendant plus d'une demi-heure, avant que les secouristes puissent le dégager. Il avait succombé quand les secouristes sont parvenus jusqu'à lui. Son corps a été transféré à la morgue Mongeau pour fins d'identification et d'enquête par le coroner Jules Hivon.

La victime se dirigeait vers Montréal et était seule dans son véhicule, la propriété de la firme Can American Auto Leasing, sur le Chemin Côte-de-Liesse, à Montréal. Néanmoins, le camion avait été loué par la compagnie Dow Chemicals Ltd, pour le compte de laquelle travaillait la victime.

Bien qu'elle ne soit pas encore confirmée, l'hypothèse la plus plausible de la cause de l'accident est que le conducteur se soit endormi au volant. Les traces relevées par la police sur la route et sur l'accotement de celle-ci ont tendance à corroborer cette hypothèse.

Le véhicule a été complètement détruit sous la violence de l'impact et il est une perte totale, que la police évalue d'ailleurs à quelque \$10,000.

L'enquête pour déterminer les circonstances exactes de cette tragédie a été confiée aux membres du poste de St-Hyacinthe de la Sûreté du Québec.

La grève des camionneurs entraîne des mises-à-pied

QUEBEC (PC) — La grève des camionneurs déclenchée lundi dernier et paralysant pratiquement l'ensemble de l'industrie du camionnage au Québec, a entraîné plusieurs centaines de mises à pied dans la seule région de Québec.

Une rapide enquête menée dans la région a permis de constater que les principales compagnies de transport non impliquées dans le conflit ne laissaient plus sortir leurs camions par crainte de représailles et que ces compagnies ont dû

mettre à pied plusieurs employés, 725 au total.

On a vu par ailleurs jeudi plusieurs camions qui étaient escortés par des policiers alors que des grévistes suivaient à faible distance et attendaient la moindre occasion d'intercepter les lourds véhicules.

Sur la route 20, à la hauteur de Saint-Apollinaire, des grévistes ont réussi à immobiliser un camion de la compagnie Kingsway, mais les policiers de la SQ sont vite intervenus pour disperser les manifestants.

On attend les offres

MONTREAL (PC) — "Si Cournoyer nous offre quelque chose de sérieux et non pas une loi matrique et si nous pouvons retourner au travail d'ici le 15 ou 16 janvier, les jeux olympiques pourront se dérouler à temps."

C'est ainsi que M. Lucien Noël, de l'Exécutif du front commun des ferrailleurs, a répondu hier soir aux allégations du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, qui affirmait mercredi que les jeux olympiques pourraient être annulés ou à tout le moins modifiés si la règle des ferrailleurs n'était pas réglée d'ici une semaine.

Parlant devant quelque 300 ferrailleurs réunis en assemblée générale, M. Noël ainsi que tous les membres de l'Exécutif du front commun intersyndical, ont tout à tour nié que les retards constatés dans les travaux sur les chantiers olympiques, puissent leur être imputés.

La météo

Cantons de l'Est généralement nuageux et doux. Possibilité de quelques éclaircies. Maximum de 35 à 40 (2 à 4). Aperçu pour samedi: probablement de la pluie et encore doux.

Nos 'Etoiles'

Les Vics de Granby et les Maroons de Waterloo étaient dignement représentés à la classique annuelle des Etoiles, disputée hier soir au Centre Sportif de Waterloo. Les Vics avaient placé trois joueurs sur ce club d'élites et les Maroons, deux. Aussi, l'instructeur des étoiles, André Boivin des Alouettes de St-Jérôme a-t-il voulu côtoyer nos vedettes quelques instants, pour la photo. Nous voyons ici, Réjean Rioux des Maroons, Bob Moisson des Vics, André Boivin, instructeur des Etoiles du Junior "A", Mario Claude des Vics, Richard Sevigny des Vics et Ronald Duhamel des Maroons. Le Junior "A" a gagné 13-3. Nouvelles et photo en page 6. (Photo, Jeannot Petit)





C'est sur la section de terrain, que l'on aperçoit à gauche de la photo, que doivent être construits les 52 logements pour lesquels les soumissions viennent d'être ouvertes par le conseil de ville.

Ouverture des soumissions pour les 52 logements à prix modique, à Bromont

BROMONT (JdB) — Les soumissions, concernant la construction de logements à prix modique ont été ouvertes lors de la dernière assemblée du conseil de ville de Bromont.

Deux entrepreneurs généraux ont répondu à l'appel d'offres lancé par l'Office municipal d'habitation. Il s'agit de la compagnie Duroc Construction de Montréal, et Laurence & Frères Ltd. de la métropole également.

Le montant des propositions présentées par ces deux contracteurs est respectivement de \$1,219,094 pour Duroc Construction et de \$1,240,560 pour Laurence & Frères Ltd.

Les soumissions ainsi que les propositions de développement ont été transmises à Société d'habitation du Québec, qui en fera une étude des plus minutieuses avant de voir si tous les points correspondant aux exigences et critères du cahier de charges.

Des soumissions avaient déjà été demandées précédemment par l'Office municipal d'habitation de Bromont, malheureusement elles ne furent pas compatibles avec les plans et devis initiaux.

La ville de Bromont a déjà fait la preuve de sa demande de logements à prix modique compte tenu des nouvelles implantations dans le parc industriel régional de Bromont. Dès lors les travaux pourraient débuter dans très peu de temps.

Le projet, qui concerne la construction de 52 logements, constituera la première réalisation à

l'actif de l'Office municipal d'habitation de la ville de Bromont, dont la création remonte au mois de juin 1971 et qui a à sa tête, comme président, M. Germain Désourdy, maire de Bromont.

La répartition des logements sera effectuée en fonction de la population, appelée à s'établir à Bromont, compte tenu de la composition moyenne de ces familles et de leurs besoins propres. C'est dire, qu'elle a été établie sur une base très sérieuse afin de répondre aux besoins présents du milieu.

Les 52 logements doi-

vent être érigés en un des endroits les mieux situés et les mieux desservis de la ville de Bromont.

En effet, ils devraient être localisés sur un terrain situé en contrebas du village, le long d'un axe interne qui doit suivre le nouveau boulevard Bromont, c'est-à-dire à l'est de la voie de chemin de fer.

On peut s'attendre à ce que la décision de la Société d'habitation du Québec soit connue d'ici quelques jours concernant la réalisation de cet autre projet d'importance.

\$5,075,000 pour le secteur industriel en 1974

Des permis de construction pour un montant de \$6,405,875 à Bromont

BROMONT (JdB) — La ville de Bromont a poursuivi au cours de 1974 sa ligne de développement sans précédent, et si tout au long de l'année, les réalisations se sont succédées, une des meilleures preuves de cette expansion reste encore le nombre de permis de construction qui ont été octroyés en 1974 et qui représentent une somme globale de \$6,405,875.

La répartition de ce montant s'établit comme suit: construction résidentielle (\$1,077,500), améliorations apportées à des maisons (\$23,600), agrandissements de maisons (\$32,400), réparation effectuée à l'église (\$175), réparation ferme (\$13,000), restaurant bar salon (\$140,000), garage réparation (\$11,600), garage atelier (\$15,600), usine agrandissement (\$4,500,000), édification secteur industriel (\$575,000), agrandissement cantine (\$5,500) et piscine (\$11,500).

Ces chiffres et statistiques ont été établis en date du 12 décembre dernier et attestent qu'en 1974, Bromont a encore vécu une année intéressante en ce qui concerne le secteur d'activités de la construction.

La construction résidentielle accapare, pour elle seule, \$1,077,500, ce qui traduit un développement domiciliaire maintenu en 1974, malgré les prix élevés des maté-

riaux, la rareté de l'argent et les tendances nettement inflationnistes de la situation économique générale.

La plupart des permis octroyés concernent l'édification de maisons unifamiliales, destinées à accueillir une population à revenus moyens qui vient s'établir à Bromont à l'année longue. C'est dire que de plus en plus de familles décident de choisir Bromont comme lieu de résidence permanente, pourcentage qui s'accroît d'année en année, depuis le début de la présente décennie.

Le \$1,077,500, investi à Bromont dans l'édification de maisons, se compare, bien avec ce que Cowansville a enregistré pour la même période, soit \$1,352,700, d'autant plus que la ville de Bromont ne compte qu'une dizaine d'années d'existence.

L'expansion domiciliaire de Bromont aurait pu amener certaines interrogations quant à l'avenir de la ville des loisirs par excellence, mais là encore les autorités municipales ont su refuser une urbanisation effrénée, voulant maintenir un réseau de communications entre l'homme et son environnement.

Mais, dans ces statistiques c'est le secteur de la construction industrielle qui retient le plus l'attention, puisqu'on note à

cet item pour l'édification et l'agrandissement d'usine, une somme globale de \$5,075,000, ce qui constitue un montant des plus appréciables et qui se compare avantageusement aux montants affichés par les autres villes de la région.

Ville jeune, Bromont a devant elle d'intéressantes possibilités de croissance économique, qui la place dans une position des plus compétitives au sein de la région, alors qu'elle ne dispose que

d'une population de 5,000 âmes.

Notons à titre de comparaisons que Cowansville, 12,000 de population a eu \$3,035,000 de permis pour le secteur industriel, et Granby, 35,000 habitants, \$4,131,800.

Pour 1975, les perspectives sont intéressantes, aussi bien dans le secteur industriel - puisque plusieurs compagnies sont actuellement en négociations pour venir s'établir dans le parc

industriel régional de Bromont - que dans le secteur résidentiel - plusieurs projets sont présentement en voie de préparation et une vaste campagne de promotion domiciliaire se déroule depuis quelque temps à Bromont.

Il ne faudrait pas non plus négliger l'impact que ne manquera pas d'avoir un événement d'envergure comme les épreuves équestres des Jeux de '76 sur ce secteur d'activités qu'est la construction.

Industrie du textile

Cowansville n'appuie pas immédiatement Granby

COWANSVILLE (JdB) — Le conseil municipal de Cowansville a décidé de s'octroyer une période de réflexion avant d'appuyer une résolution émise dernièrement par la ville de Granby, con-

cernant la situation particulière de l'industrie du textile.

Les conseillers ont, en effet, eu à se pencher sur le texte d'une résolution que Granby a émise à la suite des nombreuses mises à pied qui viennent d'affecter tout particulièrement le secteur d'activités textiles, et dans laquelle, la ville demande que le gouvernement fédéral mette tout en œuvre pour assurer la sauvegarde de l'industrie textile canadienne, et exercer une vigilance constante à l'égard des importations étrangères.

Le maire a souligné que, pour sa part, avait d'appuyer une telle résolution, il était intéressé à savoir ce qui avait déjà été fait, à date par le gouvernement fédéral.

Ce à quoi le conseiller Armand Beauregard a ajouté qu'il serait bon également d'avoir l'avis des compagnies textiles implantées à Cowansville avant de se prononcer:

"Car, a-t-il conclu, si elles n'ont pas de problèmes, inutile d'en créer."

Le secteur textile représente un employeur extrêmement important pour la ville de Cowansville, puisqu'on y trouve établies la Bruck Mills Ltd, qui est une des plus anciennes industries de la ville et qui procure de l'emploi à quelque 1,000 personnes, et Albany Felt of Canada une des compagnies les plus progressives de la région.

Or ces deux compagnies ont annoncé, en 1974, des projets d'expansion assez intéressants qui devraient déboucher au printemps de cette année, sur la création de quelque 75 nouveaux emplois.

On comprend, dès lors, qu'avant de se prononcer sur la résolution de la ville de Granby, que le conseil municipal de Cowansville veuille savoir d'une part ce que le gouvernement fédéral a déjà fait dans ce secteur de l'économie et d'autre part ce que les employeurs locaux ont à dire à ce sujet.



En vue de 1976

Mme M. Yeudall a été attachée aux relations extérieures pour les compétitions équestres des Jeux Olympiques qui doivent, comme on le sait, se tenir en 1976 à Bromont.

Deux fois plus en '74

MONTREAL (PC) — Bien qu'elle ait accru ses opérations de surveillance et le nombre de ses indicateurs, la police de Montréal a eu, en 1974, à traiter deux fois plus de vols à main armée que l'année précédente.

C'est ce qu'a révélé hier un porte-parole policier.

Celui-ci a indiqué qu'il y a eu à Montréal en 1974, 2,622 vols à main armée, au regard de 1,288 en 1973.

Le porte-parole a nié que l'Etat-major policier ait fait circuler une consigne officieuse de "tirer d'abord et d'interroger plus tard".

"Si trois ou quatre bandits armés sortent d'une banque, il est difficile de tergiverser et d'attendre qu'ils aient laissé tomber leurs armes", a déclaré le porte-parole policier.

Il n'a pu révéler le nombre de bandits qui ont été abattus par les hommes de son service l'an dernier.

Coup d'oeil sur la région

Remerciements

COWANSVILLE — La régente des Filles d'Isabelle et la présidente du comité des pauvres tiennent à remercier tous les parents qui ont bien voulu donner des conserves à leurs enfants, pour rehausser les paniers de Noël. Ce merci s'adresse également à la direction de l'école St-Léon pour leur précieuse collaboration.

Soirée récréative

COWANSVILLE — Une soirée récréative aura lieu au Centre communautaire St-Léon, samedi le 11 janvier, à compter de 8.30 heures p.m. Rafraîchissement gratuit, prix de présence et musique pour tous les goûts.

Mises à pied

COWANSVILLE — L'usine RCA, de Cowansville, doit procéder cette fin de semaine à une nouvelle série de mises à pied dans le cadre de la cessation de ses activités. C'est le 15 janvier prochain que l'usine deviendra un simple entrepôt.

Au bénéfice de qui?

COWANSVILLE — La mise en place d'un comité de main-d'œuvre, regroupant des représentants de Bromont, Granby, Cowansville et des officiers de main-d'œuvre, ne soulève pas des commentaires favorables. Plusieurs s'interrogent sur le bien-fondé d'une telle étude tandis que d'autres se demandent à qui finalement cette enquête doit servir.

Éléphant dans les vitrines...

PARIS (AP) — Echappé du Cirque d'hiver, un éléphant de trois ans, "Yumi", s'est livré à une partie de "casse-vitrines" boulevard du Temple, rue de Turenne et rue des Filles-du-Calvaire jeudi après-midi.

Visiblement affolé par la circulation automobile et par le bruit, le pachyderme semblait à la recherche d'un congénère, et son image dans les vitrines l'incitait à foncer dedans pour se retrouver en compagnie. Il a terminé son équipée dans les vitrines d'un bureau de poste, se blessant au front.

Des passants, mus et amateurs de safari, et les sapeurs-pompiers, appelés à la rescousse, n'ont pu ramener l'éléphant à la raison. Il a fallu faire appel à sa mère, pensionnaire elle aussi du Cirque d'hiver.

La session débute prochainement

COWANSVILLE (JdB) — Le service de la récréation, de Cowansville, section de la diffusion culturelle, offre pour la session hiver 1975, différentes options de cours qui s'adressent à tous, aussi bien adultes, adolescents, qu'enfants.

Les cours proposés n'ont pas été conçus en vue de la formation de professionnels, mais tendent plutôt à inculquer aux participants des connaissances techniques artistiques qui se situent au niveau de la culture générale. En outre, de nombreuses périodes d'ateliers libres sont réservées pour ceux qui désirent travailler personnellement.

A l'intention des adultes et des adolescents, on propose céramique I et II, d'une durée de 30 heures, réparties en dix semaines. Le professeur sera Mme Patricia Boukout Dubois.

Céramique I, qui ne demande aucun prérequis, débutera le 27 janvier et les cours se donneront le lundi de 7 à 10 heures p.m. Céramique II, qui suppose qu'on ait suivi le cours d'initiation, commencera le 29 janvier et les cours auront lieu le mercredi aux mêmes heures, soit de 7 à 10 heures p.m.

Dessin et peinture s'adresse à la fois aux adultes et aux adolescents. Il débutera le 28 janvier et se tiendra chaque mardi soir. Aucun prérequis n'est exigé. M. Normand Bérubé a accepté de présenter cette intéressante option.

L'option émaux sur cuivre, donnée par Mme Bibiane Brouillette, revient à l'horaire du Centre culturel à compter de mercredi le 29 janvier. Aucune connaissance préalable n'est requise.

Dans un autre domaine d'activités, on note un cours d'expression corporelle, sous la responsabilité de Mme Michèle Denault. La durée du cours est de

15 heures échelonnées sur une période de 10 semaines, soit le lundi de 7.30 à 9.00 p.m.

Le cours peut intéresser adultes et adolescents. Il débutera le 27 janvier prochain.

Pour les jeunes, deux options sont spécialement présentées, les arts plastiques et le ballet. Le premier cours se donnera à compter du 1er février, tous les samedis de 9.00 à 12.00 heures a.m., pendant dix semaines. Aucune connaissance n'est demandée comme prérequis. Quant au cours de ballet, donné par Mme Michèle Denault, il reprendra le 11 janvier dans l'après-midi.

Pour la céramique, le dessin et peinture, les émaux sur cuivre, l'expression corporelle, un minimum de 15 élèves est exigé pour mettre ces cours sur pied et les organiser. Quant aux autres options, un nombre suffisant d'inscriptions est également requis.

Les inscriptions se font dès à présent au Centre culturel et l'animatrice culturelle, Mme Lise Authier, se tient à la disposition du public pour tout renseignement complémentaire.

Propriétaires traduits en cour Les chiens errants pris en chasse par la police

COWANSVILLE (AD) — Sur la foi de nombreuses plaintes qu'elle a enregistrées au cours des dernières semaines, la Sûreté municipale de Cowansville devra sévir contre les propriétaires des chiens qui errent dans les rues de la ville. Dans certains de ces cas, des enfants ont même subi des morsures de chien.

En vertu des dispositions du règlement municipal 545, il est interdit de laisser errer des chiens dans les rues de Cowansville. Le règlement stipule que chaque chien doit être muni d'une licence et qu'il doit être attaché ou en laisse, à moins d'être sous la

garde et le contrôle de son propriétaire ou d'une autre personne.

Les propriétaires qui enfreignent le règlement municipal à cet effet, seront passibles d'être traduits en Cour municipale et d'écoper d'une amende, sans compter que la police pourra capturer les bêtes et en ordonner la destruction de celle-ci.

Selon un porte-parole de la police, la situation est devenue intolérable à Cowansville où les plaintes au sujet des chiens errants affluent régulièrement au bureau de la police, qui entend remédier rapidement à cet état de choses.

THÉÂTRE VENISE ST-CÉSARE

LA DAME DES DAMES...



VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

10-11-12-13

JANVIER

VENDREDI

SAMEDI

LUNDI

7 H 30

DIMANCHE

2 HEURES

CONTINUEL

SOIRÉE DANSANTE

à l'occasion du

tirage d'un

VOYAGE à MIAMI

organisé par le

Théâtre VENISE

Samedi 18 janvier

à 8 h 30

à la salle Horizon

de St-Césaire

Rafraîchissement gratuit

Orchestre renommé

Entrée \$3.00

Tel.: 469-3838



la Poupée

d'Amour

VENTE DE JANVIER

ÉCONOMISEZ À L'ACHAT DE PRODUITS MOFFAT WESTINGHOUSE R.C.A.

WATERLOO TRADING POST

SERVICE APRÈS VENTE

4741, rue FOSTER

WATERLOO

539-2390

539-2371

Malgré le gant de velours, la main de fer s'est fait sentir

Douze unionistes prennent en main l'Association de l'UN de Shefford

Au Canada et au Québec *L'économie ralentira encore jusqu'au milieu de 1975*

La grippe fait ses ravages à Granby

A black and white photograph showing five men in suits. On the far left, a man stands and gestures with his right hand. Seated at a long table are four other men. From left to right: a man in a patterned jacket with his arms crossed, a man in a dark suit looking towards the speaker, a man with glasses in a patterned jacket with his arms crossed, and a man with glasses in a dark suit with his hands clasped. Behind them is a large painting of a landscape with a bridge and trees.

Augmentation de 21% pour le transport de la neige

PSYCHE

*Les défauts que les
parents excusent le
moins chez leurs en-
fants sont ceux-là
même qu'ils leur ont
transmis. — M.E.*

A & W

POULET

777 Principal, GRANBY

PALACE

GRANBY, QUE.
TEL. 372-4466

**VENDREDI à JEUDI
10 AU 16 JANVIER**

"GONE WITH THE WIND"

UN CHEF D'OEUVRE

AUTANT EN EMPORTE LE VENT

POUR
TOUS

CLARK GABLE VIVIEN LEIGH LESLIE HOWARD OLIVIA de HAVILLAND

SPECTACLE, MERCREDI LE 12 FÉVRIER

MIREILLE MATHIEU

BILLETS EN VENTE: AU THÉÂTRE PALACE

Editorial

La reconnaissance de Yasser Arafat et ses terroristes

Devant le fait accompli de la reconnaissance de Yasser Arafat et de l'OLP comme les porte-parole du peuple palestinien, il faut se rendre compte que si l'impossible survenait et qu'Arafat arrivait à obtenir le territoire qu'il revendique actuellement (ce n'est qu'une hypothèse), il ne se contenterait pas seulement de la rive occidentale du Jourdain, mais il tenterait également de mettre la main sur la rive orientale (Jordanie) et l'ancienne Palestine aussi, comme il l'a déclaré avec franchise du haut de la chaire de l'Organisation des Nations unies.

Ce qui est impensable après 27 ans. Dans une telle éventualité, tout ce qui aurait été fait pour résoudre le problème n'aurait servi qu'à jeter de l'huile sur le feu.

On n'ignore pas que la question fondamentale, à l'heure actuelle, demeure la façon d'éviter une cinquième conflagration et, pour y arriver, il faut tenter de rapprocher et de rapprocher les belligérants. Mais Arafat a lancé un défi à Israël...

La restitution de tel ou tel autre des territoires occupés ne devrait pas influencer outre mesure sur les pourparlers amorcés entre les combattants d'hier.

Si les causes du problème continuent d'être passionnelles, il s'avère inutile de s'attendre à une diminution de la tension et aucune modification ne viendra apporter une lueur d'espoir.

Deux semaines ne s'étaient pas encore écoulées depuis Rabat que le leader palestinien recommençait ses discours enflammés et morbides. Imbu des théories de grandeur napoléoniennes, il risque de faire un faux-pas et de glisser dans le vide.

Le discours prononcé à l'ONU n'avait apporté rien de nouveau. C'est sans doute une victoire personnelle, de laquelle il tire certains avantages publicitaires. Ne pourrions-nous pas dresser un parallèle entre cette présence et celle de Makarios, de Chypre?

Ce discours donne raison à Tel-Aviv quant aux intentions belliqueuses des Palestiniens. Un compromis concernant la Cisjordanie pourrait être trouvé à la condition qu'il y ait unité de tous les Palestiniens et de Hussein.

Devant cette impossibilité, du moins momentanée, et pour arriver à un déblocage de la situation, il faudrait donc poursuivre les négociations amorcées avec l'Egypte, d'une part, et en entreprendre d'autres avec la Syrie, en second lieu, à la condition que cette dernière mette de l'eau dans son vin.

Toutes les insinuations et les comparaisons qu'il a citées, tant à la télévision américaine que devant les délégués de l'ONU, démontrent clairement ses intentions belliqueuses et son arrière-pensée. Grisé par sa victoire à Rabat, il pourrait facilement aspirer à une gloire éphémère et tomber dans la démagogie. Son exploit spectaculaire à l'ONU en a assez démontré sur ses intentions.

Son réquisitoire contre le sionisme destiné à une galerie qui comprend parfaitement le problème ne lui apportera pas le résultat qu'il aurait souhaité. Le rideau est descendu sur le premier acte et les événements qui en résulteront ne se feront pas attendre longtemps. Ce n'est pas parce qu'il a adopté une attitude de chef d'Etat que les portes des chancelleries lui seront ouvertes.

S'il croit avoir assouvi sa soif et sa vengeance, tant mieux pour lui. Le but principal de son exhibition devant les représentants de 136 nations se résume en un seul point: aucune existence possible de l'Etat d'Israël, mais au contraire, sa liquidation.

Il a dit tout ce qu'on s'attendait à entendre. Donc, 27 ans plus tard, on se retrouve toujours au même point de départ: pas de pays qui s'appelle Israël. Weizman et Ben Gourion doivent présentement se retourner dans leurs tombes, eux, les fondateurs du foyer national juif.

Quant à la question de la Cisjordanie (la rive occidentale) et de la Transjordanie (la rive orientale), des négociations éventuelles pourrout survenir après des arrangements avec l'Egypte et la Syrie.

Il est plus indiqué de fragmenter le sujet pour parvenir à mieux le régler. Lorsque le gouvernement de Tel-Aviv aura obtenu des garanties suffisantes sur les deux principaux fronts, il pourra entamer des pourparlers sur le fond du problème avec plus de sérénité et de facilité.

Sinon, la seule autre réponse sera donnée par la bouche des canons.

Jean Naud

La femme israélienne reprend sa féminité

Pendant les premières années de l'édification de l'Etat hébreu, en raison du manque de main-d'œuvre dans les zones frontalières, les femmes montaient la garde et travaillaient avec les hommes dans les champs. Avec leurs genoux écorchés et leurs mains calleuses, elles avaient perdu de quelque peu de leur féminité. De nombreux mariages étaient alors célébrés sous un dais maintenu à l'extrémité de fourches tenues à bout de bras.

De nos jours, les jeunes fiancées, comme celles d'autres pays font, pendant de nombreuses heures, l'objet de soins attentifs afin d'être éclatantes le jour de leur mariage.

Un système institué dans les kibboutzim plaçait les enfants sous la garde de quelques femmes plus âgées, les plus jeunes étant indispensables pour labourer ou défricher les mauvaises herbes. Des dortoirs, où les enfants dormaient tous ensemble, avaient été construits près des abris anti-atomiques.

Aujourd'hui, celles qui travaillent dans les fermes ne vont plus aux champs mais s'occupent de blanchisseries collectives et des réfectoires de la communauté, et de nombreux kibboutzim reconduisent les enfants à leur domicile afin qu'ils dorment dans leur famille.

Le service militaire est toujours obligatoire pour les femmes, mais bien qu'on continue à leur enseigner le maniement des armes, elles ne sont plus envoyées sur le front. Elles travaillent dans les bureaux, enseignent dans les écoles, occupent des postes de standardistes, ou bien sont employées à plier des parachutes.

Les produits de beauté, peu utilisés autrefois, sont devenus courants. Il existe aujourd'hui une comparaison entre les femmes d'aujourd'hui et celles d'il y a 25 ans", déclare Mme Tamar Avidar, rédactrice de la page féminine d'un grand quotidien. "Mais l'idéalisme n'a pas diminué et si nous sommes appelées, nous combattrons à nouveau."

Egalité

L'égalité des femmes est incluse dans la loi israélienne, bien que l'application de celle-ci soit quelquefois discutable. La déclaration d'indépendance d'Israël, en 1948, garantissait "l'égalité complète des droits sociaux et politiques de tous les citoyens, sans distinction de foi, de race et de sexe." Il y a deux ans, les employés d'une société entreprirent une longue grève qui aboutit à un amendement de la loi sur les salaires prévoyant "une paie égale pour un travail égal ou équivalent." De nouveaux barèmes de salaires sont en cours d'établissement. Les femmes se plaignaient auparavant de ne recevoir que de 45 à 75 pour cent de la paie des hommes.

Environ 313.000 femmes israéliennes travaillent actuellement, soit 32 pour cent des femmes en âge de travailler, pourcentage inférieur à celui d'autres pays avancés. Les statistiques gouvernementales montrent que le pourcentage de femmes qui ont un emploi n'a pas changé de façon significative pendant les dix dernières années.

Il y a des femmes dans presque toutes les professions: avocates, musiciennes,

écrivains. D'autres dirigent des journaux. Israël possédait même un pilote de combat: Mme Yael Rom, qui gagna ses ailes en 1951, et qui, en tant que résistante, pendant la guerre de 1956 contre l'Egypte, lâcha des parachutistes au-dessus de la péninsule du Sinaï.

Les lois

Les tenants de la libération de la femme se plaignent que les lois religieuses sont extrêmement discriminatoires. La tradition juive considère la femme comme l'égale de l'homme tout en étant la propriété du mari. La femme n'a pas le droit de témoigner dans une instance en divorce. La loi religieuse juive a été instituée compte tenu de l'égalité, mais elle définit des différences dans le rôle des hommes et des femmes.

Quelques-unes des lois séculaires créent des problèmes au 20e siècle, telle la nécessité pour une veuve de demander l'autorisation de se remarier au frère de son défunt mari. La loi prévoit que, s'il a moins de 13 ans, elle doit attendre jusqu'à ce qu'il soit en âge de lui donner cette autorisation.

En dépit d'un sentiment général contre ces lois surannées, même parmi les hommes, il y a peu de chances de changement. Les autorités religieuses maintiennent un contrôle strict pour les mariages et les divorces.

Sexualité

La grande révolution de ces dix dernières années concerne la sexualité. On s'intéresse davantage à la régulation des naissances, bien que cela attire des frondeurs de sourcil du côté religieux dans un pays qui se considère sous-peuplé. Les pilules contraceptives font partie des quelques médicaments que le fonds national pour la santé refuse de subventionner. Pourtant, le gouvernement a autorisé des films sur l'éducation sexuelle et a l'intention d'en projeter bientôt dans les hôpitaux, les kibboutzim et les universités.

Position de Caracas

Un porte-parole du ministère vénézuélien des mines et des hydrocarbures a déclaré que son pays "est prêt à continuer à fournir du pétrole au Canada et que Caracas est intéressé, également, à connaître le point de vue d'Ottawa."

Le Venezuela exporte actuellement quelque 300.000 barils de pétrole par jour au Canada et quelque 1.2 million de barils aux Etats-Unis.

Le porte-parole de M. Macdonald a déclaré que ce dernier discuterait surtout du prix du pétrole avec les autorités de Caracas, "surtout que ce gouvernement étudie actuellement la possibilité d'imposer une nouvelle taxe à l'exportation."

Caracas désirerait augmenter de \$1 par baril le pétrole prélevé sur son territoire par les compagnies étrangères. Le prix de base du pétrole vénézuélien, sur lequel les compagnies étrangères doivent verser les taxes et royalties réclamées, s'établit actuellement à \$14.43 le baril dans ce pays.

En fait, les compagnies doivent verser quelque \$9.06 en taxes, actuellement, sur chaque baril de pétrole soutiré du sous-sol vénézuélien.

Les entretiens entre les autorités canadiennes et vénézuéliennes porte-

avis écrit des questions qu'ils désirent poser en Chambre.

A Ottawa, les députés peuvent bombarder de questions les ministres gouvernementaux, durant la période quotidienne de questions, sans en aviser les intéressés préalablement.

A Westminster, on a créé un système de loterie pour déterminer la priorité des réponses qui seront données. Les députés peuvent, à une réponse ministérielle, poser des questions supplémentaires de détail.

M. Sharp est d'avis qu'un tel système est valable du fait qu'il permettrait aux ministres de donner des réponses plus élaborées en Chambre.

A son retour de Londres, le comité tentera d'obtenir le consensus sur les recommandations à formuler en vue de réformer la procédure.

Parmi les délégués se rendant à Londres, on remarque les libéraux Jacques Oliver, Rod Baker, Francis Fox et Prosper Boulanger, respectivement des comités québécois de Lachine-Lakeshore, Longueuil, Argenteuil-Deux-Montagnes et Mercier.

Plusieurs députés seront accompagnés de leurs épouses à bord de l'avion de l'armée canadienne qui les amène à Londres au cours de son vol régulier vers l'Allemagne. Les épouses ne paieront pas leur voyage par avion, mais devront défrayer leurs dépenses de logement et de vivre, à Londres.

L'avortement existe mais il est difficile à obtenir. Chaque avortement doit être approuvé par un comité de médecins qui ne donne son assentiment que si la santé de la mère ou de l'enfant est en danger.

Cependant, des centaines d'avortements ont été effectués au cours de ces deux dernières années en raison d'une épidémie de rougeole bénigne qui peut porter atteinte au foetus, si la mère est atteinte de la maladie.

Les avortements illégaux sont plus faciles. De nombreux gynécologues les pratiquent. Il en coûte de \$94 à \$180.

Le problème de l'avortement ne se pose pas dans les familles extrêmement religieuses qui assimilent au péché les relations sexuelles dans un but de plaisir.

Mme Avidar, qui a fait de nombreuses recherches sur le mariage moderne, déclare que malgré une attitude plus libre vis-à-vis de la sexualité, la femme israélienne tient toujours énormément à avoir son mari pour elle seule.

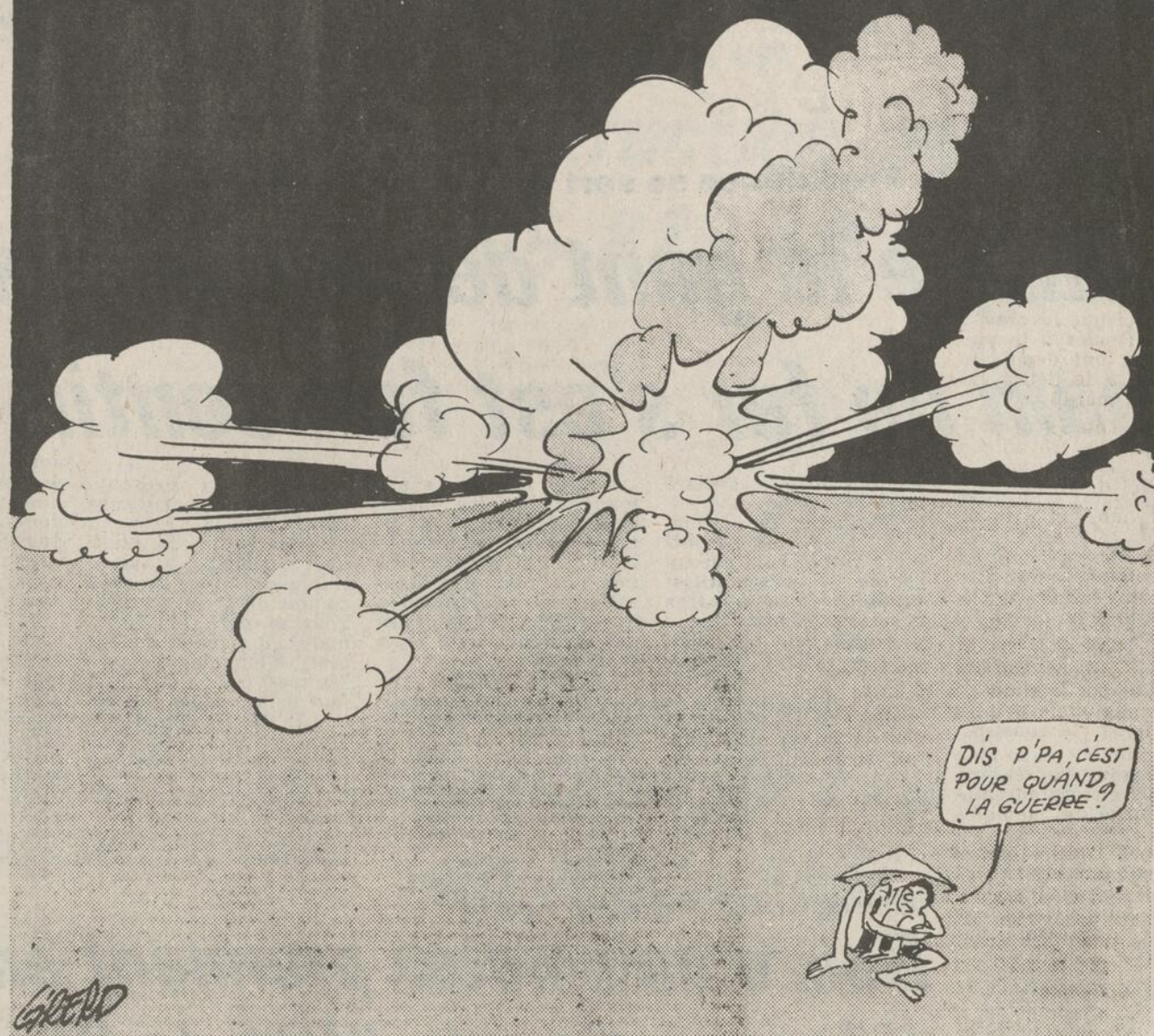
ront aussi sur l'intention d'Ottawa de créer une Société nationale des pétroles, qui portera éventuellement le nom de Pétro-Canada.

Ottawa, en vertu de cette loi, pourra acheter du pétrole directement des pays étrangers, évitant de passer par l'intermédiaire de compagnies multinationales. Ce mode d'achat susciterait des prix plus bas pour le consommateur.

"Lettres ouvertes"

LA VOIX DE L'EST se fait toujours un plaisir de publier sous le titre de "L'opinion de nos lecteurs" les lettres ouvertes que ceux-ci nous font parvenir. Nous les invitons donc à se prévaloir de leur droit d'exprimer leurs opinions tout en respectant les conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Nous sommes malheureusement obligés de jeter au panier les lettres qui ne sont pas signées.

LE CESSEZ-LE-FEU AU VIETNAM... DEPUIS DEUX ANS!



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

(Droits Réservés)

Une réforme des règles de procédures à Ottawa

Un comité des Communes comptant 16 membres et dirigé par le leader du gouvernement aux Communes, M. Mitchell Sharp, est présentement à Londres pour une visite de 10 jours afin d'étudier le mode de procédures des Communes britanniques.

Cette visite constitue la première étape de l'étude entreprise par le comité sur les procédures en vue de réformer les règles procéduraires à Ottawa.

La délégation est formée de cinq libéraux, cinq progressistes-conservateurs et deux néo-démocrates.

Le premier ministre Trudeau a mentionné à plusieurs reprises le système gouvernemental britannique comme exemple valant d'être étudié en vue d'une réforme parlementaire au Canada. Il avait promis cette réforme dans son dernier discours au Trône, le 30 septembre dernier.

Les projets de loi sont adoptés ou rejetés beaucoup plus rapidement aux Communes britanniques qu'ils le sont à Ottawa, chaque item à l'étude étant limité dans le temps par entente entre les partis.

La délégation canadienne s'entretiendra aussi avec les députés de Westminster et les dirigeants des Communes et de la chambre des Lords. Les discussions porteront surtout sur la procédure suivie en Grande-Bretagne pour étudier les estimés budgétaires et pour

transiger avec les problèmes soulevés par les députés.

Depuis plusieurs années, l'étude des estimés budgétaires est l'objet de violentes controverses à Ottawa où les partis d'opposition prétendent qu'on ne leur permet pas de scruter efficacement les politiques financières des ministères gouvernementaux.

Ces dernières années, les estimés budgétaires ont surtout été étudiés en comités, aux Communes, plutôt que devant la Chambre, comme il était de mise dans le passé.

En octobre dernier, on a toutefois fait exception et les budgets de certains ministères ont été présentés aux Communes.

En Grande-Bretagne, ces estimés budgétaires sont étudiés par un comité sélectif qui scrute le travail d'un sous-comité chargé, pour sa part, d'examiner environ le quart des activités financières de chaque ministère.

Par contre, le leader parlementaire conservateur, Gerald Baldwin, affirmait durant l'étude des estimés budgétaires de l'exercice financier 74-75, que le système britannique donne encore moins de chances à l'opposition de scruter les dépenses gouvernementales.

Lors du débat sur le discours du Trône, M. Sharp avait affirmé qu'il étudierait sérieusement le système britannique qui requiert des députés un

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour					
Samedi	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Semaine					
Année	Etats Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

Paralysie des chantiers à Granby

Les travailleurs de la construction ont voté le non-retour au travail

GRANBY (par Réal MARCHESSAULT) — Les chantiers de construction de l'hôpital général de Shefford et des habitations à loyers modiques seront paralysés encore plusieurs jours, puisque les travailleurs affectés à la construction ont décidé de poursuivre le débrayage, entrepris mardi.

Telle a été la décision prise par les travailleurs de la construction des chantiers de Granby, qui se sont réunis hier après-midi, au Conseil central de Granby.

Une quarantaine d'ouvriers de la construction ont participé à cette assemblée, où les dirigeants syndicaux de la CSN ont dispensé de l'information sur la situation locale, régionale et provinciale, de la construction.

Soulignons que les participants étaient en grande majorité des membres de la CSN. M. Marcel Gendron, représentant syndical de la CSN-construction, a principalement animé l'assemblée.

M. Gendron a aussi donné le compte-rendu de la rencontre des représentants syndicaux de la CSN à Québec, mercredi, et la position prise par la CSN, sur l'indexation des salaires.

Par ailleurs, les travailleurs ont été informés de

la situation qui règne à Montréal, avec la grève des ferrailleurs. On a parlé, par exemple, des travaux du stade olympique, de la paralysie du chantier du cégep de Saint-Jérôme, depuis le 19 novembre; de la fermeture du chantier de Chantilly, de la situation à Trois-Rivières, etc.

Au niveau régional, les travailleurs de Granby se sont inquiétés et plaints de l'attitude de leurs confrères de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean.

Pour ce qui est de Saint-Jean, M. Gendron a affirmé que les "gars" ne sont pas motivés pour un débrayage, alors qu'à Saint-Hyacinthe, les ouvriers du principal chantier, soit le cégep, toucheraient tous le \$0.50 de l'heure tant demandé.

De plus, M. Gendron a ajouté que l'indifférence des travailleurs est aussi provoquée par l'imminence d'une décision gouvernementale, relativement à l'application de la loi 201.

Toujours au chapitre de l'information, répondant aux travailleurs qui auraient bien souhaité aller "arrêter" des chantiers, M. Gendron a répondu que cette pratique est défendue par les règlements de la CSN, puisqu'il faut que les travailleurs prennent une décision en assemblée générale. Il faut aussi

souligner que la CSN a toujours réprimé la violence sur les chantiers de construction, de poursuivre le dirigeant syndical.

Ainsi, on a cité le cas du chantier de IBM, à Bromont, où les travailleurs de Granby se sont rendus mercredi, afin d'inciter leurs confrères à les appuyer dans leurs revendications.

Selon les témoins de cette visite, un seul représentant syndical du groupe de Granby s'est rendu sur le chantier de IBM, pour rencontrer un responsable du chantier. L'entrepreneur général aurait alors demandé à ses hommes de lui accorder une période de réflexion de deux heures, afin de déterminer s'il verserait ou non, le \$0.50 de l'heure tant demandé.

Or, après ces deux heures, un porte-parole des travailleurs du chantier de IBM a affirmé au groupe de Granby, que l'entrepreneur général leur accordait l'augmentation demandée. C'est pourquoi il n'y a pas eu de débrayage à Bromont.

Commission parlementaire

Il semble bien évident que les travaux de la Commission parlementaire dresseront les lignes d'actions du gouvernement, face à ce conflit. Ainsi, le syndicat régio-

nal déléguera un travailleur de la construction de Granby, pour assister à toutes les séances de la Commission. Il s'agit de M. Maurice Côté ou de M. Jean Lacroix.

Lors de l'assemblée d'hier, les travailleurs ont demandé la tenue d'une assemblée générale d'information, pour tous les travailleurs de la région. Leurs dirigeants syndicaux ont répondu qu'une convocation était presque impossible, avant le début des travaux de la Commission, qui devraient commencer mardi.

Cependant, suite aux décisions qui seront prises par cette Commission, des assemblées seront tenues dans les quatre villes du syndicat régional, où les travailleurs auront à prendre position.

Comme dans ce milieu, on semble convaincu de l'application de la loi 201, par le ministère du Travail, de façon "arbitraire", les travailleurs ont affirmé ne vouloir "rien savoir" de ces mesures. M. Gendron a expliqué que les travailleurs ont fait une grève de trois à cinq semaines en 1970, pour la parité salariale et ne sont donc pas prêts à accepter l'application arbitraire du

décret, par le ministre Cournoyer.

Cette parité est d'autant plus importante pour les travailleurs régionaux, puisqu'ils doivent souvent effectuer plusieurs milles pour se rendre à un chantier de travail, d'où des dépenses plus élevées que ceux de Montréal, par exemple.

Suite à cette réunion, on a aussi affirmé que les travailleurs de la CSN iront en grève, s'ils le jugent nécessaire, pour garder leurs droits et appuieront les travailleurs de l'autre centrale, soit la FTQ. Il s'agit en fait, d'une marque de solidarité que les travailleurs garantissent, avançant une position radicale du gouvernement.

Enfin, on a souligné que tous les travailleurs sont d'accord pour affirmer que le malaise ne peut plus durer, dans la construction, malaise qui a été provoqué par quelques individus et un décret incompréhensible, à tel point, que même la CIC ne s'y retrouve plus.

Quant aux relations patronales-ouvrières, elles n'ont jamais été aussi bonnes, de souligner les représentants syndicaux. La situation est d'ailleurs similaire entre les travailleurs CSN et FTQ.

Le syndicat avait signalé que les enquêteurs n'ont fait que visiter les isoloirs et rencontrer la direction. Enfin, la directrice générale de l'institution, Mlle Anna Maria Pigeon, a déclaré: "si les parents reprenaient en mains leurs responsabilités, notre existence ne serait plus justifiée et nous fermerions nos portes. Et on serait les derniers à s'en plaindre".

D'après Mme B., il y aurait quatre ou cinq enfants placés à Notre-Dame de Laval, originant de Granby.



L'exécutif du Joins-toi

Nous vous présentons, "immortalisé" pour la première fois, l'exécutif au complet de la corporation de la maison d'accueil le Joins-toi. De gauche à droite, M. Réginald Grondin, directeur, Soeur Marie-Paule Lebel, secrétaire, M. Paul Normandeau, président, M. Jean-Luc Fortin, directeur général, Mlle Lise Meunier, trésorière et M. Antoine Lemieux, vice-président.

(Photo C-Line Jobin)

Pour un père de famille impudique

Un rapport pré-sentenciel d'une importance capitale

COWANSVILLE(AD) —

C'est dans le contenu d'un rapport pré-sentenciel, qu'un père de famille de Cowansville dont nous taisons le nom pour des raisons purement humanitaires, pourra espérer la clémence de la cour après s'être reconnu coupable devant le juge Bernard Légaré de la cour des Sessions, d'avoir attenté à la pudeur d'une fillette d'une douzaine d'années. Le tribunal décidera de son sort le 10 mars, date fixée pour le prononcé de la sentence.

C'est au moment de subir son enquête préliminaire que cet homme a "changé son fusil d'épaule" et a décidé de passer à des aveux complets devant le tribunal. Il s'est reconnu coupable d'attentat à la pudeur sur cette fillette entre juin et août 74, au Centre culturel de Cowansville où il travaillait comme surveillant et préposé à la maintenance.

A remarquer que le prévenu a déjà subi un châtiement en rapport avec cette affaire; dès que son manège fut découvert, il fut congédié sur le champ, se trouvant ainsi sans emploi du jour au lendemain. Mais en plus, il doit maintenant affronter la justice.

Sa sentence a été fixée au 10 mars par le juge Bernard Légaré et l'accusé a pu conserver sa liberté entre-temps. En

outre, le président du tribunal a demandé la préparation d'un rapport pré-sentenciel sur la situation du prévenu, histoire d'être guidé dans le prononcé d'une sentence adéquate.

Or, il semble à la lu-

mière des faits étalés devant la cour, que le contenu de ce rapport aura une influence déterminante sur le sort qui attend ce père de famille le 10 mars, alors que le juge Légaré prononcera la sentence.

Washington veut une étude

WASHINGTON (AP) — Le ministère de l'Intérieur des Etats-Unis commencera, dès ce printemps, des études hydrographiques du lac Champlain afin de déterminer les conséquences pouvant découler de l'érection probable d'un barrage sur la rivière Richelieu. C'est ce qu'a annoncé, jeudi, le sénateur du Vermont, M. Patrick Leahy.

Le ministère de l'Intérieur aurait fait part de sa décision de commen-

cer ces études sur les effets que pourrait avoir sur le lac Champlain la construction de ce barrage.

Les fonctionnaires des ministères de l'Environnement des Etats du Vermont et de New York ont exprimé leur crainte que ce barrage, dont on a proposé la construction près de St-Jean, au Québec, pourrait abaisser le niveau de l'eau dans le lac, ce qui nuirait à l'environnement et à la faune.

Barrage sur le Richelieu?

WASHINGTON (PA) —

Le représentant du Vermont, M. James Jefford, a demandé au Secrétaire à l'Intérieur, M. Roger Morton, l'appropriation d'un fonds pour l'étude des effets que pourrait avoir au Lac Champlain un barrage élevé sur la rivière Richelieu.

M. Jefford a fait cette demande parce qu'il a appris que Morton se propose de refuser une étude de ce genre, étude qui coûterait \$850,000. Le

barrage serait construit au nord de la frontière.

Au Vermont, les autorités combattent ce projet qui, à leur avis, va abaisser le niveau du lac Champlain, donc nuira à l'environnement et à la faune.

Le Canada propose l'érection du barrage dans le but d'empêcher les inondations qui, chaque année, envahissent les bords du Richelieu.

Une mère de famille de Granby dénonce Notre-Dame de Laval

GRANBY (par Alain GAZAÏLE) — Une mère de famille de Granby, dont nous taisons le nom pour des raisons évidentes, a dénoncé la forme de traitement qui se fait à l'institution Notre-Dame de Laval. On sait que cette institution a défrayé les manchettes des journaux de la métropole au cours des deux dernières semaines, après qu'un journaliste se soit aperçu qu'on y pratiquait couramment l'isolement des enfants comme mesure disciplinaire.

Mme B. a deux enfants confiés par la Cour du Bien-être à ces institutions spécialisées. Sa fille à Notre-Dame de Laval et son garçon à La Calèche, de Ste-Agathe. Or, il lui suffit de constater le traitement qui se fait à ces deux endroits pour se faire une petite idée de la situation. Autant elle se dit satisfaite de La Calèche, autant elle honnit Notre-Dame de Laval.

Sa fille réside à cette institution depuis plus de 10 mois. Elle en a passé cinq au pavillon Franc-Bord avant d'être transférée au pavillon Tournesol. Le premier pavillon, théoriquement, doit accueillir des résidents pour un maximum de trois mois mais ce laps de temps est fréquemment dépassé pour diverses raisons dont l'encombrement des autres pavillons ou institutions.

Evidemment, Mme B. a une perception de l'institution qui lui vient de ses entrevues avec sa fille. Mais il n'en demeure pas moins qu'il lui est impossible d'obtenir des renseignements auprès des professionnels de Notre-Dame de Laval sur la progression des traitements que suit sa fille. Phénomène contraire pour son garçon alors qu'elle a l'occasion de causer avec les professeurs de ce dernier.

De plus, Mme B. n'a pas encore compris pourquoi sa fille a été privée de visite de sa part pendant trois mois sur l'ordre de la direction. Seul l'agent de probation avait le droit de la visiter mais il ne l'a pas fait. Apparemment, ce serait une stratégie de traitement??? Sa fille a une quinzaine

d'années et son garçon, 12 ans.

De plus, elle ne peut visiter sa fille que deux fois par mois à raison d'une heure par visite. Tandis qu'elle peut voir son garçon tous les dimanches pendant toute la journée.

Notons que sa fille a pu passer les fêtes en famille. Pendant sa période de trois mois, il lui était strictement défendu de sortir à l'extérieur. Chose que Mme B. considère anormale pour une adolescente qui a besoin vacances d'exercice. Inutile de dire que les de Noël ont été utilisés au maximum.

Par ailleurs, sa fille a connu le cachot à plusieurs reprises par mesure disciplinaire. Elle a même tenté de se blesser afin d'attirer l'attention pour sortir de là.

Mme B. affirme qu'elle n'a pas senti chez sa fille une amélioration de sa personnalité depuis qu'elle fréquente Notre-Dame de Laval. "Cette place-là, ça ne les ramène pas" a-t-elle dit. Alors que pour son garçon, elle se déclare satisfaite des progrès.

Autorités

Dès qu'elles furent mises au courant de la situation à Notre-Dame de Laval, les autorités du ministère des Affaires sociales ont émis de nouvelles directives, disant, entre autres, qu'il était strictement défendu de pratiquer l'isolement sur les moins de 12 ans et qu'au-dessus de cet âge, dans les cas extrêmes, on devait le faire sous prescription d'un professionnel.

Le ministère a même fait une enquête de trois jours sur la situation dénoncée par les journaux. Le comité d'enquête a formulé plusieurs recommandations qui nous laissent voir ce que devait être la vie à Notre-Dame de Laval il a recommandé, notamment: la formation sur place d'un personnel qualifié, l'élimination de la mentalité de prison qui règne dans l'institution, un meilleur service d'accueil et d'évaluation des pensionnaires afin de les intégrer dans les unités

(pavillons) appropriées à leur cas, l'abolition totale de l'isolement ou de la contrainte physique comme mesures punitives ou disciplinaires et l'instauration d'une assistance spéciale — ou même l'hospitalisation — dans les cas graves d'inconduite, l'élimination de toute forme de censure du courrier et un usage plus libre du téléphone, l'élimination des barreaux des cellules pour qu'elles deviennent des chambres normales, la possibilité de mener une certaine vie privée, etc.

Le ministre Claude

Forget a même déclaré que des institutions comme Notre-Dame de Laval ou Berthelot et St-Vallier, témoignaient de l'échec d'un système de prise en charge et de protection d'une enfance psychologiquement et socialement hypothéquée.

De son côté, le syndicat des éducatrices de Notre-Dame de Laval a accusé le ministère des Affaires sociales de vouloir par l'enquête, masquer la situation pourrie de l'institution, préférer camoufler un véritable scandale plutôt que de remédier à la situation.

Le ministre Claude

Cinéma

LES GALERIES DE GRANBY

VOISIN DU K-MART tel. 378-4623

Une oeuvre achevée sur le registre de l'humour noir

MICHEL PICCOLI / ROMY SCHNEIDER

FRANCIS GIROD

18ANS Adultes

Le Trio Infernal

Un honorable avocat s'acoquine avec deux jeunes femmes et froidement vole et tue. Au-delà du fait divers, une satire de la bourgeoisie, des convenances, de l'arriérisme. Girod n'y va pas avec le dos de la cuiller.

QUELQU'UN DERRIÈRE LA PORTE

CINÉMA 1

Le chef-d'œuvre de la littérature érotique devient enfin un film

3e SEM.

18ANS Adultes

SYLVIA KRISTEL

ALAIN CUNY

MARIKA GREEN

Un film de JUST JAECKIN

Emmanuelle

don juan... SI DON JUAN ÉTAIT UNE FEMME

Brigitte Bardot

Roger Vadim

CINÉMA 2

18ANS Adultes

JASON YUKON

LOIS MITCHELL

VF de "The GOODSON"

Le Filleul

2e FILM

LES ENRAGÉS

DE LA MOTO

CINÉMA 3

VF de "Motorosycha"

Fin de semaine: "LE FILLEUL" 1:00-3:55-6:55-9:55, "LES ENRAGÉS" 2:30-5:25-8:25. Sur semaine: "LE FILLEUL" 7:00-9:50, "LES ENRAGÉS" 8:30.

Solde annuel

ESCOMPTES DE 20% à 50%

SUR TOUS LES ARTICLES EN MAGASIN

PROFITEZ-EN!

DU 10 AU 31 JANVIER

La Meublerie.

691, rue Cowie, Granby, Tel. 378-9941

Le Junior "A" écrase la FASCQ

WATERLOO (Gilles Petit) — La direction de la ligue Junior "A" du Québec devra se raviser avant de présenter un match d'étoiles. Hier soir, au Centre Sportif de Waterloo, la confrontation mettait aux prises les élites de la ligue Junior "A" du Québec à ceux des CEGEPs, membres de la FASCQ n'ayant rien d'éclatant et tel que prévu, les protégés de Boivin et Perron n'ont eu aucun problème à disposer des collégiens, au compte de 13 à 3.

Bien que les hommes de Gagnon ont démontré un système de jeu très surprenant dans la première moitié de la partie alors que le pointage était 3 à 3 après 30 minutes de jeu, la situation s'est quelque peu détériorée dans la deuxième moitié, et la ligue Junior "A" a agi à sa guise devant le manque de conditionnement physique des étudiants. Carol Labrie du Lac Mégantic a été la vedette du match avec un truc de chapeau pour les vainqueurs, son coéquipier Bonneville en a

réussi deux de même que Moison des Vics de Granby; Lachapelle, Brisebois, Beaudoin, Meloche, Charette et Guité ont été les autres compteurs de la ligue Junior A.

Sommaire

1. Junior A: Luc Bonneville (Labrie): 4.39
2. Junior A: Carol Labrie (Bonneville-Boudreau): 5.25
3. Cegep: Marcel Breil (Williams - Gregoire): 6.36
4. Junior A: Guy Lachapelle (Dery-St-Jean): 8.13
5. Cegep: Jean Beaudoin (Williams): 14.58

Punitions:

Rieux 5.53, Chouinard 8.27, Charette 16.43, Lamontagne 18.13.

Deuxième période

6. Cegep: Gaston Chouinard (Larose-Gingras): 2.01
7. Junior A: Robert Moison (Rieux-Thomas): 12.00
8. Junior A: Normand Brisebois (Meloche-Guité): 14.41
9. Junior A: André Beaudreau (Labrie-Bonneville): 15.31

10. Junior A: Michel Meloche (Brisebois): 17.23
11. Junior A: Robert Charette (Lévesque): 17.49

Punitions

Moison, Filion 7.23, Lévesque 12.11, Gégère 13.44, Breil 16.34, Labrie 18.30, Boudreau 19.48.

Troisième période

12. Junior A: Robert Moison (Boudreau St-Jean): 2.09
13. Junior A: Carol Labrie (Marois-Bonneville): 2.35
14. Junior A: Luc Bonneville (St-Jean): 13.51
15. Junior A: Carol Labrie (Bonneville-marais): 14.25
16. Junior A: Mario Guite (Brisebois): 19.53

Punitions:

Lévesque: 3.12, Lévesque 8.42, Claude 12.34, abrie 14.37, Labrie 19.07.

Lancers par:

Cegep 5 10 14-29
Junior A 14 17 16-47

Les gardiens

Cegep: Gilles Martel, Philippe Cadieux.
Junior A: André Paradis, Richard Sévigny.
Assistance: 692



La ligue Junior "A" du Québec a remporté hier soir une décisive victoire de 13-3 sur les étoiles ds CEGEPS de Montréal, dans la joute annuelle des étoiles, disputée à Waterloo. Cette photo nous fait voir la mise au jeu officielle de la rencontre. On y reconnaît le maire, P.A. Roy de Waterloo, qui fait la mise au jeu, en compagnie de Claude Jetté de la brasserie O'Keefe et Gilles Pouliot de O'Keefe de Granby. On remarque aussi Claude Chevrier maître de cérémonie, Louis Primeau, directeur-gérant de la ligue Junior "A", Roger Delorme, échevin de Waterloo, Louis-Bellemar, vice-président des Maroons, Jean Huot, président de la ligue Junior "A", Léon Nantel, chevin de Waterloo et Malcolm Juby, échevin. (Photo, Jeannot Petit)

Avec 507 buts Esposito rejoint Béliveau

BOSTON AP — Phil Esposito a marqué trois buts pour rejoindre Jean Béliveau au cinquième rang des compteurs de tous les temps de la Ligue nationale de Hockey, hier soir, pur ainsi conduire les Bruins de Boston à une victoire de 5-1 contre les Canucks de Vancouver.

Les trois buts d'Esposito ont porté son total pour la saison à 41 et à 507 pour sa carrière de 12 ans dans la Ligue nationale, soit le même total que Béliveau, dont la carrière a duré 18 ans.

Seuls Gordie Howe, Bobby Hull, Maurice Richard et Frank Mahovlich devancent Esposito sur la liste des compteurs de tous les temps. Richard a pris sa retraite alors que les trois autres évoluent dans l'Association mondiale.

Un but d'Esposito et un de Gregg Sheppard ont donné les Bruins de Boston aux Bruins à la première période, alors que André Boudrias a marqué pour les Canucks.

Esposito a complété son tour du chapeau à la deuxième période alors que Dave Forbes a complété le pointage pour les Bruins.

Première période

1. Boston, Esposito 39
2. Vancouver, Boudrias 9
3. Boston, Sheppard 13
4. Boston, Forbes 14

Pénalités

Smith B mineure double, Boddy V 6:00, Marcotte B, Smith B mineure, Sneypts V mineure, mauvaise conduite 6:51, Pratt V 11:55, Doak B 16:06.

Deuxième période

4. Boston, Esposito 40
Hodge 1:09.

5. Boston, Forbes 14
Bucyk 1:18.

6. Boston, Esposito 41
Vadnais, Hodge 15:17.
Pénalités - Doak B 5:07, Boddy V 9:17, Forbes B 13:08, Dailey V 13:57.

Troisième période

Aucun but.
Pénalités - Orr B 7:10, Smith B 16:43.

Lancers

Vancouver 4 9 17
Boston 14 10 8-32
Gardiens - Smith, Lockett, Vancouver; Broderick, Boston.
A - 15,003.

Les Vics bantam gagnent

GRANBY — Les Vics bantam de Granby ont continué leur poussée victorieuse au tournoi international du Centre Paul Sauvé hier soir, en déclassant la puissante équipe de Hull au compte de 7 à 3... Les Vics de Roger Vachon ont surmonté un déficit de 2 à 0, en première période, avant de remporter cette victoire.

Les Vics bantam de Granby passent donc en semi-finale, contre les Castors bantam de Sherbrooke. Cette partie sera disputée samedi à 9 h. Hier soir, André Hébert a été formidable, dirigeant l'attaque des Vics bantam avec quatre passes, Marc Ménard a aussi fait des siennes avec deux buts et 4 passes... Luc Allaire a compté l'autre but des Vics... qui s'acheminent vers la grande finale... et peut-être le championnat... Chose certaine... les Vics bantam de Granby sont là...

les sports

EN BREF... EN BREF
VANCOUVER — Les Lions de la Colombie-Britannique, de la Ligue canadienne de football, ont annoncé qu'ils avaient placé le porteur de ballon Barry Houlihan, de l'université Simon Fraser et le receveur de passes Mark McDonald, de l'université de Washington, sur leur liste de protection.

Un porte-parole du club a précisé que cette mesure avait été prise conformément aux règlements de la ligue sur le repêchage des joueurs nés ou entraînés au Canada.

Bernard Harbec de retour avec les Vics

GRANBY — Bernard Harbec est de retour avec les Vics de Granby. Le tout a été confirmé hier soir par l'éclaircisseur-chef des Vics, Pierre Dauphin. Bernard Harbec était le meilleur pointeur des Vics de Granby, lorsqu'il fut rappelé par les Castors de Sherbrooke, après l'accident qui a démembré cette équipe. Avec Richard Séigny, Réjean Monty, Bernard a aidé la cause des Castors. Il y est demeuré depuis...

Avec l'arrivée du 10 janvier, date limite pour présenter la liste officielle des alignements, les Vics ont pu obtenir le retour de Bernard, pour le reste de la saison.

Les Vics ont jusqu'à minuit ce soir, pour présenter leur alignement officiel. Il n'est pas impossible que d'autres nouvelles soient dévoilées au cours de la journée... En effet, nous avons appris hier soir que les négociations se poursuivaient... Le gérant général Léonard Grodin était à Shawi-

nigan hier soir, et il n'est pas impossible qu'une nouvelle issue de cette rencontre...

Le retour de Bernard Harbec s'ajoute aux nouveaux joueurs qui ont signé pour les Vics mercredi.

Il ne fait aucun doute que Bernard sera bien accueilli... Il était le meneur chez les Vics lorsque les Castors l'ont rappelé... Il est le bienvenu parmi les siens...

Les équipes de la ligue Junior "A" doivent donner leur liste ce soir. La ligue Junior "A" tient une assemblée ce soir, afin de recueillir les listes de toutes les équipes...

D'un autre côté, nous avons appris que les Vics laisseraient une place de "libre" afin de pouvoir négocier plus tard avec un autre joueur... La limite est de 19 joueurs pour minuit ce soir... Les Vics présenteraient, ce dont nous avons appris hier, une liste de 18 joueurs... Ils auraient donc le privilège de signer un autre joueur d'ici le 10 février...

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Lester Patrick	25	9	6	143	84	56
Philas	20	11	8	167	124	48
Rangers	19	15	7	115	112	45
Atlanta	17	15	9	138	114	43
Island	22	15	5	149	133	49
Van.	18	18	4	140	120	40
Chica.	16	18	6	132	141	38
St-Louis	11	24	5	107	176	27
Minne.	7	28	4	93	170	18

Section Conn Smythe

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	22	6	13	183	115	57
L. Angel.	22	6	12	126	77	56
Pittsb.	14	17	8	157	151	36
D. etr.	10	22	6	108	152	26
Washing.	3	33	5	83	218	11

Section Charles Adams

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	25	9	6	175	130	56
Bost.	23	10	7	193	122	53
Toront.	14	19	7	136	153	37
Califor.	11	24	8	116	169	30

HIER

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Islanders 3 Philadelphia 1						
L. Angeles 5 Buffalo 2						
Vancouver Boston 5						

CE SOIR

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh à Atlanta						

ASSOCIATION MONDIALE

SECTION CANADIENNE

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	23	15	0	155	129	46
Toronto	21	16	1	180	139	43
Edmonton	18	11	1	113	95	37
Winnipeg	17	15	2	136	110	36
Vancouver	16	18	2	109	113	34

SECTION EST

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
N-Angle.	21	15	1	135	132	43
Cleveland	14	20	2	99	117	30
Chicago	14	21	1	118	137	29
Indian.	7	31	2	89	172	16

SECTION OUEST

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Houston	26	11	0	170	104	52
Phoenix	19	14	4	127	117	42
Minnes.	19	17	0	156	129	38
S.Diego	18	17	1	117	121	37
Michigan	13	25	3	104	172	29

HIER

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
N-Angleterre à Phoenix (soir)						
Winnipeg à Michigan 5						
Minnesota à Edmonton (soir)						

CE SOIR

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Indianapolis à Edmonton						
Vancouver à Cleveland						
Québec à Winnipeg						
San Diego à Toronto						
Michigan à Toronto						

JUNIOR "A"

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Megant.	26	9	1	206	154	53
St-Jér.	25	8	2	225	131	52
Granby	16	15	4	189	180	36
Longu.	15	18	5	202	214	35

St-Foy

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Foy	15	19	3	172	177	33
Water.	15	19	2	160	196	32
Theft.	13	18	4	190	182	30
Cap	12	18	4	135	185	28
Beauport	10	23	5	159	219	25

HIER

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Joute des Etoiles						
Cegeps 3 Junior "A" 13						
CE SOIR						
Granby vs Waterloo, 9h						
Cap vs Megantic						
Beauport vs Megantic						

RICHELIEU

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Chambly	21	4	2	231	106	44
Beloeil	20	4	2	200	101	44
St-Hyac.	15	10	2	152	172	32
D'Ville	12	12	2	147	170	26
C'ville	5	17	5	120	169	15
St-Jean	2	22	4	104	241	8

Nord

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Château	16	10	1	151	131	33
St-Lamb.	15	10	3	184	148	33
Boucher.	11	14	3	134	162	25
Laprair.	9	13	4	139	130	22
Valleyf.	7	18	2	118	155	16

HIER

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Laprairie 10 St-Jean 0						
Chambly à Valleyfield						
Château, 4 Beloeil 6						
St-Lambert 7 St-Hyacinthe 14						

DIMANCHE

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Hyacinthe à D'ville						
Boucherville à Châteauguay						
Cowansville à St-Jean						
Beloeil à Chambly						
Valleyfield à Laprairie						

MONT-S-LABATT

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Marie.	18	4	1	145	70	37
S t-Pie	14	7	3	123	69	31
St-Césaire	10	12	2	91	99	22
St-Damase	5	18	1	61	136	11

HIER

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Marieville 9 St-Damase 3						
St-Césaire 2 St-Pie 6						
DIMANCHE						
St-Césaire vs St-Damase 8 h						
Marieville vs St-Pie, 9h30						

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	20	15	2	156	141	42
Tr-Riv.	18	16	6	159	158	40
Chicou.	17	21	2	182	234	36
Sorel	11	29	3	163	235	21
Shawini.	8	24	5	150	215	21

Section Ouest

Section	G	P	N	PP	PC	Pts
Sherbr.	27	7	2	225	124	56
Cornwall	23	9	8	183	142	54
Montr.	19	14	3	218	177	41
Laval	15	23	4	190	216	34

HIER

Section

COMPTEURS

LIGUE NATIONALE

	B	A	Pts
Esposito, Bos	38	40	78
Ort, Bos	23	51	74
Liaffeur, Mon	20	33	63
Perreault, Buf	26	33	59
Clarke, Phi	13	43	56
Mahovich, Mon	17	38	55
Dionne, Det	20	33	53
Robert, Buf	24	28	52
Gilbert, Ran	21	28	49
Vicker, Ran	18	30	48
D. Potvin, Isl	13	35	48

ASSOCIATION MONDIALE

	B	A	Pts
Hull, Win	35	27	62
Bernier, Qué	29	31	60
Lund, Hou	23	32	55
Walton, Min	29	24	53
Lacroix, SD	17	33	50
Nelson, Win	12	36	48
Dillon, Tor	17	30	47
Hughes, Hou	27	16	43
G. Howe, Hou	16	27	43
Simpson, Tor	28	14	42
Hinse, Hou	15	27	42

Les Électriciens contre Dufresne

Ce soir au palais des Sports de Granby à compter de 8 heures, la ligue des Sportif Labatt entreprend son seizième programme double de l'édition 74-75.

En première, à compter de 8 heures le Ec Bromont se mesurera à la Brasserie Barrique. La rencontre est d'une importance capitale pour le Ec Bromont car une victoire lui permettrait de passer au premier rang du circuit advenant une défaite du Garage Dufresne, tandis qu'une victoire du Dufresne et une défaite du Bromont placerait ce dernier avec très peu d'espoir pour finir au premier rang.

Dans la deuxième rencontre à 9 h 30 Les Électriciens disputeront la victoire au Garage Dufresne, ces derniers qui se sont inclinés seulement qu'une fois devant les Électriciens sont nettement favoris pour se mériter la victoire. Gilbert Ladouceur ainsi que Robert Doucet seront de retour sur l'alignement.

Donc pour un programme complet et très intéressant c'est un rendez-vous au Palais des Sports de Granby à compter de 8 heures.

les sports

EN BREF... EN BREF

LOS ANGELES — Un porte-parole des Suns de la Californie du Sud, de la ligue Mondiale de football, a annoncé que le club avait accordé leur congé sans condition aux porteurs de ballon James McAlister et Kermit Johnson ainsi qu'au joueur de ligne Booker Brown qui avaient signé un contrat collectif l'an dernier.

Cette décision leur permettra de négocier des contrats avec les clubs de la ligue Nationale de football qui les avaient repêchés l'an dernier, soit les Forty Niners de San Francisco pour Kermit Johnson, les Raiders d'Oakland pour James McAlister et les Oilers de Houston pour Booker Brown.

LANDOVER, Maryland (AP) — Les Capitals de Washington ont rappelé le gardien John Adams de leur filiale de la ligue Américaine à Richmond. Adams assumera le rôle de gardien réserviste avec les Capitals, en attendant le retour au jeu de Michel Belhumeur, lequel a subi mardi une blessure au dos.

Ron Low gardera vraisemblablement le filet, samedi, contre Kansas City.



Les "Branleux" vs les "Boîteux"

Des joutes de hockey hors-concours pour le moins inusitées se sont tenues à l'aréna de St-Césaire, la veille de Noël et du jour de l'An. Ces joutes mettaient aux prises les "Old Timers" de la "ligue des p'tits vieux". Nous apercevons dans l'ordre habituel: Paul-Emile Poirier, capitaine des Boîteux; M. Jacques Tremblay, député du comé d'Iberville qui agissait comme arbitre et Rolland Girard, capitaine des Branleux.

(Photo Anita D. Paquette)

Cours de lancer à la mouche

VALCOURT (JL) — Tous les amateurs de pêche sont priés de noter que des cours de lancer à la mouche sont organisés en collaboration avec le service des Loisirs de Valcourt.

Le cours comprend 12 sessions, soit 2 cours théoriques (d'initiation) et 10 cours pratiques. Ces cours sont d'une durée d'une heure chacun. L'inscription se fera jeudi, le 16 janvier, entre 7 h et 8 h 30 p.m. à la salle de conférence du pavillon des loisirs de Valcourt. Les cours théoriques auront lieu les vendredis 24 et 31 janvier, à compter de 7 h p.m., dans cette même salle. Les cours pratiques se dérouleront à l'intérieur du pavillon des Loisirs (aréna) les vendredis suivants, entre 5 h 30 et 6 h 30 p.m.

Pour de plus amples informations, on communique avec Michel Lavalée à 532-3538 ou avec le coordonnateur du service des Loisirs, Jacques Lebel à 532-3743.

Match nul entre GM et Esmond

GRANBY — Roxton a infligé un revers de 4 à 1 à Roxton dans une joute régulière de la ligue de ballon-balai industrielle Labatt. J.-P. Brosseau avec deux buts, Y. Brosseau et J.-J. Robert ont été les compteurs des vainqueurs tandis que Galipeau a évité le blanchissage pour les perdants. Stanley a blanchi Fédéral 1 à 0 dans un autre match. G. Breton fut l'unique compteur de la rencontre. Peters a baissé pavillon au compte de 2 à 1 devant Peters. S. Bonin et P. Papineau ont marqué pour les vainqueurs. Rancourt a capitalisé pour Peters. Dans une autre rencontre, GM et Esmond ont fait match nul 1 à 1. Martel a marqué pour GM et Viers a imité pour Esmond.

Les Pieds dominant la ligue Éponge-Labatt

GRANBY — Les Pieds dominant toujours la ligue de hockey Éponge-Labatt. Après 13 parties, les Pieds ont amassé 22 points; ils n'ont subi qu'un seul revers. Ils devançant le Centre musical et les Aramis par trois points. Chez les compteurs, Daniel Dufresne des Pieds est en tête avec 28 points. Chez les gardiens, S. Surprenant de CM et S. Parent des Aramis ont conservé une moyenne de 1.77 par partie. Les prochaines joutes de ce circuit auront lieu samedi. Voici les dernières statistiques:

	G	P	N	PP	PC	Pts
Les Pieds	10	1	2	69	24	22
Centre Mu	8	2	3	53	23	19
Aramis	8	2	3	51	23	19
Daltons	5	7	1	35	36	11
IBM	2	11	0	13	64	4
Cailloux	1	11	1	21	72	3

3 PREMIERS GARDIENS

	JJ	BC	Moy.
S. Surpre. CM	13	23	1.77
S. Parent Ara	13	23	1.77
M. Tardif Pied	13	24	1.85

7 PREMIERS COMPTEURS

	B	A	Tot
D. Dufresne Pieds	16	12	28
Yves Authier "2"	11	13	24

Repentigny s'incline de nouveau

GRANBY — Nos portecouleurs bantam et midget qui recevaient la visite de Repentigny le 3 janvier dernier ont à nouveau imposé trois défaites à leurs adversaires en autant de parties. Dans la première joute, l'équipe dirigée par Léo Bilodeau a blanchi Repentigny au compte de 6 à 0. Paul Authier s'est signalé en marquant à deux reprises, André Maillé, Richard Thibodeau et Michel Racine ont complété pour les vainqueurs. Dans un autre match de ce programme hors-série, le midget de Serge Tétreault a infligé un revers de 3 à 1 à ses opposants.

La Caravane Expos-O'Keefe se met en branle le 13 - A Granby le 23

Les Expos de Montréal et la Brasserie O'Keefe Limitée entreprennent leurs activités annuelles en présentant la "Caravane Expos O'Keefe, édition 1975" dans 12 villes du Québec.

Accompagnés de quelques joueurs de l'équipe montréalaise, les membres de cette Caravane auront l'occasion de rencontrer les fervents de baseball de la Belle Province et de les inciter à se prévaloir de la visite de leurs athlètes préférés afin de les mieux connaître et de converser avec eux.

M. Jim Fanning, vice-président et gérant général du Club Expos de Montréal, M. Réjean Bergeron, directeur des Promotions de la Brasserie O'Keefe Limitée, assureront la présence des personnalités de leurs organismes respectifs afin de compléter le contingent de cette caravane. Claude Raymond représentera les Expos de Montréal et Jean-Pierre Roy représentera SPORT O'KEEFE.

Les services de l'excellent organisateur, Claude Dupras ont été retenus par la Brasserie O'Keefe Limitée afin d'agencer les réceptions sociales à chaque endroit.

Cette initiative des Expos et de leur principal commanditaire, la Brasserie O'Keefe Limitée, servira à sensibiliser la gente sportive à la merveilleuse discipline du baseball.

Voici la liste des villes qui accueilleront les membres de la "Caravane Expos O'Keefe, édition 1975" et les dates correspondant aux visites:

Val d'or - 13 janvier
Rouyn - 14 janvier
Boucherville - 16 janvier
Québec - 20 janvier
St-Georges - 21 janvier
Drummondville - 22 janvier
Trois-Rivières - 24 janvier
Granby - 23 janvier

Sept-Îles - 28 janvier
Chicoutimi - 29 janvier
Alma - 30 janvier
Dans les cadres des activités quotidiennes, une "ligne ouverte" sera animée sur les ondes d'un poste radiophonique local où les sportifs pourront converser avec les joueurs des Expos. Claude Raymond et Jean-Pierre Roy agiront comme hôtes et interprètes.

1) Une réception civique à la mairie et une conférence de presse amorceront le programme de la journée dans chaque ville:

2) Une visite sociale permettra au contingent de la Caravane Expos O'Keefe de rencontrer les étudiants, les personnes hospitalisées dans les divers pavillons médicaux ainsi que les habitués des centres culturels et sportifs.

La visite des membres de la Caravane se terminera à chaque endroit par une soirée dansante dont les profits seront versés aux organisateurs pour venir en aide au sport amateur.

Les Expos de Montréal ont assuré les organisateurs de la présence de plusieurs joueurs-vedettes de leur club. Voici les joueurs qui participeront à la première semaine:

Steve Rogers, Barry Foote, Mike Jorgensen, Dale Murray.

Les autres joueurs pour les deuxième et troisième semaines seront annoncés à une date ultérieure.

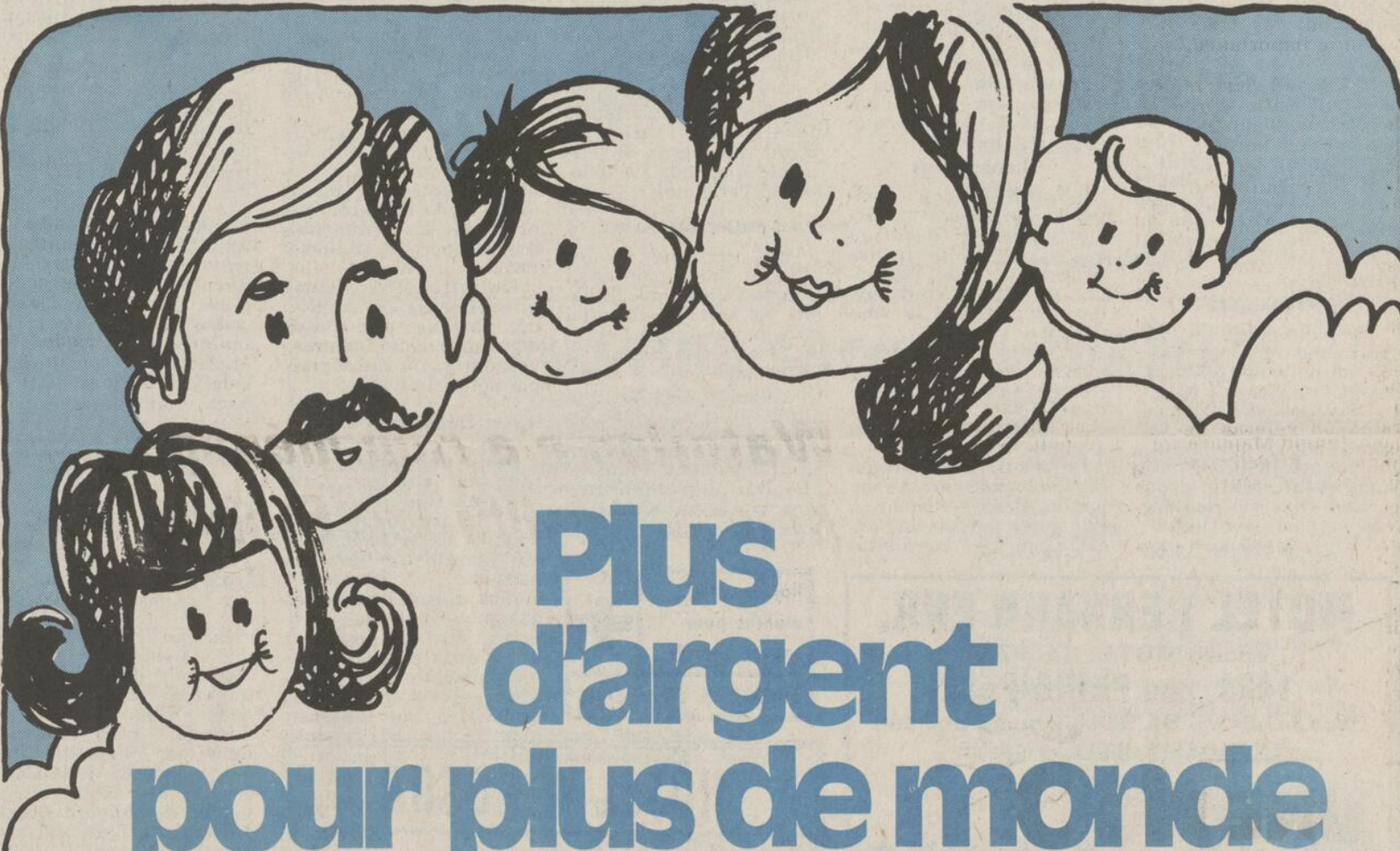
Nous croyons que c'est une excellente façon d'entreprendre une septième saison de baseball par une promotion qui réjouira les sportifs de tous les coins de la Province tout en procurant aux Expos de Montréal et à la Brasserie O'Keefe Limitée l'occasion de remercier les fervents du baseball pour leur appui

et leur intérêt depuis la naissance de nos "Expos, nos amours" en 1969.

A Granby

A Granby, la Caravane nous visitera le 23 janvier prochain, soit un jeudi. Il y aura conférence de presse à midi au Domaine Aramis, qui patronne cette visite. Il y aura visite industrielle à la Simonds Saw vers 2 h puis une grande soirée récréative à 8 h, le jeudi soir, au Domaine Aramis. Cette soirée est organisée par le Club Aramis de Granby, et tous les sportifs y sont invités. Des billets sont actuellement disponibles aux endroits suivants:

Domaine Aramis
Gagnon & Frères, épicerie
Brasserie O'Keefe Limitée
Kiko Bar
Studio de Musique André Héroux Sports
Taverne Nationale
Taverne La Buvette
Taverne des Sportifs
La Barrique A Spill
Grondin Sports
Pharmacie Pincince
Garage Boudreau & Lauzon
Gervais Sports Inc.
Poulin réparations
Compagnie Montrose Mgt Co.
Taverne Nationale



Plus d'argent pour plus de monde

Régime de rentes du Québec

Les rentes en cours de paiement en décembre 1974 et assujetties à l'indexation prévue par le Régime, ont été augmentées de 10.4%, à compter de janvier 1975.

Des amendements au Régime de rentes du Québec, entrés en vigueur le 1er janvier 1975, augmentent considérablement le montant des prestations dans l'avenir et reconnaissent l'égalité des sexes.

Hausse des prestations dans l'avenir

En 1975, vous contribuez au Régime sur vos gains de travail entre \$700 et \$7,400. À compter de 1976 le montant maximum des gains de travail considérés aux fins du Régime tiendra davantage compte du niveau des salaires ce qui aura pour effet d'augmenter considérablement les prestations payables dans l'avenir. Ainsi, le montant maximum de la rente de retraite d'environ \$125 par mois pour ceux qui deviennent bénéficiaires au début de 1975, pourra atteindre \$250 par mois pour les nouveaux retraités en 1980 et \$360 en 1985.

Égalité des sexes

Un autre amendement important reconnaît l'égalité des sexes. Les cotisants de sexe féminin sont donc traités de la même manière que les cotisants de sexe masculin. Ainsi le veuf de la cotisante décédée et les enfants de cette dernière auront droit à une rente de conjoint survivant et à des rentes d'orphelin. Également les enfants de la cotisante invalide auront droit automatiquement à la rente d'enfant de cotisant invalide.

Demande de rente

Les veufs dont l'épouse est décédée entre janvier 1968 et janvier 1975, peuvent avoir droit à compter de janvier 1975, à une rente de conjoint survivant, si l'épouse avait contribué au Régime. Ils doivent faire une demande de rente de survivant. Les formules de demande sont disponibles aux bureaux de la Régie et aux Caisses Populaires du Québec.

On obtient des renseignements additionnels en communiquant avec l'un ou l'autre des bureaux suivants de la Régie.

CHICOUTIMI
267, rue Racine est
Tél.: 549-2684

HULL
165, rue Wellington
Suite 106
Tél.: 770-6165

QUÉBEC
2525, boul. Laurier
Tél.: 643-2181

ROUYN
6, rue McQuaig ouest
Tél.: 762-0941

TROIS-RIVIÈRES
118, rue Radisson
Tél.: 378-4519

DRUMMONDVILLE
147, rue Lindsay
Tél.: 472-3357

MONTREAL
3565, rue Berri
Tél.: 873-2433

RIMOUSKI
13, rue de l'Évêché
ouest
Tél.: 723-1597

SHERBROOKE
230, rue King ouest
Tél.: 569-9575



RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

VENTE D'HIVER "CHEZ JOS"

PROFITEZ DE L'OCCASION

NOTRE VENTE DÉBUTE JEUDI LE 9 JANVIER 9 H A.M.

SPÉCIAUX SUR HABITS pour HOMMES

Rég. \$59. à \$89.
pour \$29. et \$44.

UN LOT DE 100 chemises

toutes les grandeurs
Rég. \$12. pour \$4.95

PANTALONS en CORDUROY

Rég.: \$12. à \$18.00

\$6.95
SPÉCIAL

ESCOMPTE de 20% sur GILETS, BOTTES D'HIVER, PALETOTS, JACKETS en DAIM etc.

Chaussures Rég.: \$14. à \$20. pour \$7. et \$9.95

Si vous avez décidé de partir pour la FLORIDE JOS LAMOUREUX se fera un plaisir de vous suggérer vos toilettes régimentaires: costumes de bain, chemises et gilets à manches courtes, chaussures, etc., etc. Alors c'est un rendez-vous jeudi matin le 9 janvier chez JOS LAMOUREUX.

LE CENTRE DU PANTALON

STATIONNEMENT FACILE

JOS LAMOUREUX

149, rue Laurier GRANBY Tél.: 378-3717



Les Jeux olympiques toujours en danger

MONTREAL (PC) — Un policier solitaire, plusieurs gardes de sécurité aux portes, un sapin de Noël oublié au dessus du vélodrome, qui n'est pas encore complété, voilà les seuls signes de vie qu'on pouvait apercevoir sur le site des Jeux olympiques de 1976 hier.

Une pancarte échiquetée pendant d'une clôture, tandis que 10 des 34 piliers nécessaires au support du stade de 70,000 places, qui avait été érigé au coût de \$380 millions, offraient un arrière-plan désolant sur le site déserté.

Les piliers et le Vélodrome ont été érigés

avant que n'éclate la grève des ferrailleurs le 27 novembre 1974. Cette grève a forcé l'arrêt complet des travaux au début de la semaine. Les ferrailleurs installent les poutres d'acier sans lesquelles on ne peut couler aucun ciment.

L'arrêt des travaux a donné lieu à des prédictions quant à l'avenir des Jeux, autant à Montréal que partout dans le monde. Lord Killanin, président du Comité international olympique, CIO, a admis, lors d'un entretien téléphonique de sa résidence de Dublin, qu'il était très inquiet de la situation à Montréal.

Encore confiant

Du même coup cependant, Killanin s'est dit confiant que les membres du comité organisateur de Montréal ainsi que tous les citoyens canadiens trouveraient une solution.

L'homme le plus apte à trouver cette solution demeure pour l'instant le ministre du Travail, Jean Cournoyer.

Cournoyer avait prédit mercredi que les Jeux pouvaient être annulés ou que les installations seraient grandement modifiées si la grève des ferrailleurs, qui demandait l'indexation au coût de la vie, n'était pas réglée d'ici une semaine.

Un comité spécial de l'Assemblée nationale du Québec doit se réunir à Québec la semaine prochaine pour écouter les doléances des travailleurs et de la partie patronale.

Juste avant la période de Noël, le gouvernement du Québec a passé une loi d'urgence, le Bill 201, lui accordant le pouvoir d'amender le Décret de la construction de 1973, qui régit les conditions de travail et les salaires de tous les travailleurs de la construction.

Fin des grèves

Cette législation avait pour but de mettre fin à tous les conflits ouvriers qui ont paralysé depuis plusieurs mois l'industrie de la construction au Québec.

Même si Cournoyer n'a pas laissé entendre comment il allait se servir de cette législation, il a promis qu'il accordera aux travailleurs l'indexation de leurs salaires à l'augmentation du coût de la vie.

Un porte-parole du comité exécutif de la Ville de Montréal a admis que le sort des Jeux est entre les mains de Cournoyer.

"Le ministre doit se servir immédiatement de la législation pour mettre fin au conflit, plutôt que d'attendre à la semaine prochaine. Tout autre délai pourrait mettre en danger la tenue des Jeux. Nous devons fournir les installations nécessaires et pour cela nous avons besoin de travailleurs",

Pendant ce temps, le maire Jean Drapeau, principal instigateur des Jeux, est demeuré sur ses positions. Il déclare que les Jeux doivent absolument être présentés sur les sites qui avaient été choisis à cette fin.

On a suggéré que le comité organisateur se réunisse immédiatement à étudier un autre site au cas où le stade ne serait pas prêt pour les cérémonies d'ouverture, le 17 juillet 1976.

Un officiel a estimé que 25 jours du coussin des 45 jours que s'était donné le comité organisateur ont déjà été rongés par cet arrêt de travail.

Déclarations

Dans une déclaration faite hier, Drapeau a dit: "Je communiquerai toutes informations" au comité de l'Assemblée nationale plus tard ce mois-ci.

"En regard avec les autres sites qui pourraient être proposés, je le répète, le programme tel qu'approuvé par les différentes fédérations nationales ne pourrait

subir aucune modification", poursuivait le communiqué du maire.

Simon St-Pierre a insisté sur le fait que les Jeux auraient lieu tel que prévu, mais le vice-président exécutif du comité organisateur n'était pas aussi catégorique quand on l'a interrogé sur le site futur des Jeux si la construction du stade n'était pas terminée à temps.

C'est impensable que les Jeux n'aient pas lieu, a-t-il déclaré. C'est trop important, trop de gens ont été engagés, trop de contrats ont été accordés, nous n'avons pas le droit de ne plus présenter les Jeux.

Certains rapports voulaient que le comité organisateur utilise l'Autostade, qui contient 33,000 sièges, comme site de remplacement.

"Nous considérons présentement plusieurs possibilités, a ajouté St-Pierre. Mais à ce stade-ci ce ne sont là que des prédictions sans fondement".

Pas d'alternative

Les vues de Drapeau, qui croit que le comité organisateur n'a plus le choix, rencontrent celles de Gerry Snyder, vice-président à l'approvisionnement du COJO.

"La seule façon que nous permettrait d'agrandir l'Autostade à 55,000 sièges serait d'y ériger un deuxième étage. Cela coûterait encore très cher", a déclaré Snyder.

"Par ailleurs, que ferions-nous des installations que nous bâtissons présentement? Selon certains rapports, nous avons déjà octroyé des contrats estimés à plus de \$100 millions pour la construction du stade. Qui honorerait ces contrats?" a demandé Snyder.

L'Autostade, érigé pour Expo 67, a toujours été très difficile d'accès. Snyder soutient par ailleurs que l'agrandir ne solutionnerait pas tous les problèmes du comité organisateur. Snyder, tout comme le maire Drapeau, a eu un mot important à dire dans la venue des Expos et la rénovation du parc Jarry.

Springs avec Californie

ST-LOUIS — Les Blues de St-Louis, de la ligue Nationale de hockey, ont annoncé qu'ils avaient cédé l'aillier droit Frank Springer, qui évoluait dans leur filiale de Denver, aux Seals de la Californie en échange du joueur de défense Bruce Affleck et d'un certain montant d'argent.

Spring, qui est âgé de 25 ans, a marqué 19 buts et récolté neuf passes cette saison pour les Spurs et il a déjà disputé deux rencontres dans l'uniforme des Blues cette saison.

Affleck, qui n'est âgé que de 20 ans, vient de l'université du Denver et il avait été le second choix des Seals lors du dernier repêchage amateur. Il a évolué cette saison avec les clubs de Salt Lake City, de la ligue Centrale, et de Springfield, de la ligue Américaine.

Larry Eldridge, membre du comité organisateur chargé de la planification des installations, a révélé lui aussi que l'Autostade présenterait des difficultés accrues.

"Nous pourrions installer une piste, mais le village olympique serait à un bout de la ville et le stade à l'autre. De plus, où installer la galerie de la presse, les vestiaires et les quartiers des officiels?" a demandé Eldridge.

L'Autostade est situé à cinq milles du stade olympique et du village. Eldridge a proposé par ailleurs qu'il serait plus logique d'ériger un stade plus modeste sur le présent site plutôt que d'utiliser l'Autostade.

"Si nous pouvons régler les conflits ouvriers et organiser des horaires

ciels?", a demandé Eldridge.

On ne prévoit pas d'autres négociations immédiates avec Jenkins, qui a reçu entre \$100,000 et \$125,000 l'an dernier.

"Nous lui avons fait parvenir un contrat comprenant une augmentation raisonnable, a dit O'Brien, car les Rangers sont prêts à lui offrir un salaire comparable au niveau du baseball. Les négociations ont été amicales, mais les positions, très opposées."

O'Brien a noté que Jenkins ne s'était pas servi de la récente offre de \$2.5 millions faite par le club à Jim Hunter, qui a finalement accepté l'offre de \$3.7 millions des Yankees de New York.

Jenkins exigerait une entente de \$200,000.

Jorgensen

a signé

MONTREAL (PC) — Mike Jorgensen a signé hier son contrat 1975 avec les Expos de Montréal. Le receveur Barry Foote avait signé le sien en décembre. Jorgensen a affiché une moyenne de .310 en 131 matches l'an dernier. Il n'a commis qu'une erreur au premier coussin et aucune dans le champ extérieur. Il a contribué 16 doubles, un triple, 11 circuits et 59 points produits en 1974.

Wilson

inhumé

Le service funéraire de Don Wilson, ancien lanceur des Astros de Houston qui a succubé au monoxyle de cabonno avec son fils dimanche dernier, a eu lieu hier.

Il devait commencer sa 10e saison avec les Astros cette année. Sa veuve Bernice, qui a failli succomber aussi au monoxyle de cabonno, était présente.

Sa fille Denis est encore dans le coma et son état est critique. Les porteurs étaient les coéquipiers de Wilson: Bob Watson, Cesar Cedeño, Ken Forsch, Tom Griffin, Doug Rader et Dave Roberts.

ciels?", a demandé Eldridge.

L'Autostade est situé à cinq milles du stade olympique et du village. Eldridge a proposé par ailleurs qu'il serait plus logique d'ériger un stade plus modeste sur le présent site plutôt que d'utiliser l'Autostade.

"Si nous pouvons régler les conflits ouvriers et organiser des horaires

ciels?", a demandé Eldridge.

On ne prévoit pas d'autres négociations immédiates avec Jenkins, qui a reçu entre \$100,000 et \$125,000 l'an dernier.

"Nous lui avons fait parvenir un contrat comprenant une augmentation raisonnable, a dit O'Brien, car les Rangers sont prêts à lui offrir un salaire comparable au niveau du baseball. Les négociations ont été amicales, mais les positions, très opposées."

O'Brien a noté que Jenkins ne s'était pas servi de la récente offre de \$2.5 millions faite par le club à Jim Hunter, qui a finalement accepté l'offre de \$3.7 millions des Yankees de New York.

Jenkins exigerait une entente de \$200,000.

On ne prévoit pas d'autres négociations immédiates avec Jenkins, qui a reçu entre \$100,000 et \$125,000 l'an dernier.

"Nous lui avons fait parvenir un contrat comprenant une augmentation raisonnable, a dit O'Brien, car les Rangers sont prêts à lui offrir un salaire comparable au niveau du baseball. Les négociations ont été amicales, mais les positions, très opposées."

O'Brien a noté que Jenkins ne s'était pas servi de la récente offre de \$2.5 millions faite par le club à Jim Hunter, qui a finalement accepté l'offre de \$3.7 millions des Yankees de New York.

Jenkins exigerait une entente de \$200,000.

On ne prévoit pas d'autres négociations immédiates avec Jenkins, qui a reçu entre \$100,000 et \$125,000 l'an dernier.

"Nous lui avons fait parvenir un contrat comprenant une augmentation raisonnable, a dit O'Brien, car les Rangers sont prêts à lui offrir un salaire comparable au niveau du baseball. Les négociations ont été amicales, mais les positions, très opposées."

O'Brien a noté que Jenkins ne s'était pas servi de la récente offre de \$2.5 millions faite par le club à Jim Hunter, qui a finalement accepté l'offre de \$3.7 millions des Yankees de New York.

Jenkins exigerait une entente de \$200,000.

On ne prévoit pas d'autres négociations immédiates avec Jenkins, qui a reçu entre \$100,000 et \$125,000 l'an dernier.

"Nous lui avons fait parvenir un contrat comprenant une augmentation raisonnable, a dit O'Brien, car les Rangers sont prêts à lui offrir un salaire comparable au niveau du baseball. Les négociations ont été amicales, mais les positions, très opposées."

O'Brien a noté que Jenkins ne s'était pas servi de la récente offre de \$2.5 millions faite par le club à Jim Hunter, qui a finalement accepté l'offre de \$3.7 millions des Yankees de New York.

Jenkins exigerait une entente de \$200,000.

On ne prévoit pas d'autres négociations immédiates avec Jenkins, qui a reçu entre \$100,000 et \$125,000 l'an dernier.

"Nous lui avons fait parvenir un contrat comprenant une augmentation raisonnable, a dit O'Brien, car les Rangers sont prêts à lui offrir un salaire comparable au niveau du baseball. Les négociations ont été amicales, mais les positions, très opposées."

O'Brien a noté que Jenkins ne s'était pas servi de la récente offre de \$2.5 millions faite par le club à Jim Hunter, qui a finalement accepté l'offre de \$3.7 millions des Yankees de New York.

Jenkins exigerait une entente de \$200,000.

On ne prévoit pas d'autres négociations immédiates avec Jenkins, qui a reçu entre \$100,000 et \$125,000 l'an dernier.

"Nous lui avons fait parvenir un contrat comprenant une augmentation raisonnable, a dit O'Brien, car les Rangers sont prêts à lui offrir un salaire comparable au niveau du baseball. Les négociations ont été amicales, mais les positions, très opposées."

O'Brien a noté que Jenkins ne s'était pas servi de la récente offre de \$2.5 millions faite par le club à Jim Hunter, qui a finalement accepté l'offre de \$3.7 millions des Yankees de New York.

Jenkins exigerait une entente de \$200,000.

On ne prévoit pas d'autres négociations immédiates avec Jenkins, qui a reçu entre \$100,000 et \$125,000 l'an dernier.

"Nous lui avons fait parvenir un contrat comprenant une augmentation raisonnable, a dit O'Brien, car les Rangers sont prêts à lui offrir un salaire comparable au niveau du baseball. Les négociations ont été amicales, mais les positions, très opposées."

O'Brien a noté que Jenkins ne s'était pas servi de la récente offre de \$2.5 millions faite par le club à Jim Hunter, qui a finalement accepté l'offre de \$3.7 millions des Yankees de New York.

Jenkins exigerait une entente de \$200,000.

On ne prévoit pas d'autres négociations immédiates avec Jenkins, qui a reçu entre \$100,000 et \$125,000 l'an dernier.

"Nous lui avons fait parvenir un contrat comprenant une augmentation raisonnable, a dit O'Brien, car les Rangers sont prêts à lui offrir un salaire comparable au niveau du baseball. Les négociations ont été amicales, mais les positions, très opposées."

O'Brien a noté que Jenkins ne s'était pas servi de la récente offre de \$2.5 millions faite par le club à Jim Hunter, qui a finalement accepté l'offre de \$3.7 millions des Yankees de New York.

Jenkins exigerait une entente de \$200,000.

de travail nous permettant d'être à l'oeuvre sept jours par semaine, nous pourrions terminer à temps. Pour le moment, nous ne considérons pas d'autre plan que le plan original. Je pense que tous nous sommes confiants que le ministre du Travail règlera entièrement la question au cours de la semaine prochaine," a conclu Eldridge.

Dernière heure

SAN DIEGO — Le propriétaire des Padres de San Diego, de la Ligue Nationale de baseball, Ray Kroc, a déclaré que le lanceur Jim Hunter savait des le premier jour qu'il allait signer un contrat avec les Yankees de New York.

Répondant aux questions d'un journaliste de San Diego Evening Tribune, Ray Kroc a dit qu'il en était venu à la conclusion que Jim Hunter s'était servi des autres clubs du baseball majeur et plus particulièrement du sien pour faire monter les enchères. Il a ajouté que Jim Hunter avait manifesté beaucoup d'intérêt à ses offres en lui parlant des endroits où son épouse aimerait vivre et en lui disant que cette dernière aimait beaucoup la région de San Diego.

Ray Kroc a également précisé que dans le dernier stade des négociations, il avait offert à Jim Hunter de couvrir les offres monétaires de n'importe quelle autre équipe et que tout d'un coup il s'était entendu dire que l'argent n'avait plus tellement d'importance et que c'était alors qu'il avait compris qu'il avait été utilisé comme moyen de pression contre les Yankees.

Par contre, le gérant du club Buzz Bavasi a dit qu'il estimait que Jim Hunter était loyal quand il avait dit que les Padres et les Yankees étaient les deux derniers clubs dans la course.

DETROIT — Un porte-parole du service américain du revenu a révélé à Detroit qu'une poursuite avait été engagée contre les Stags du Michigan, de l'Association mondiale de hockey.

Il a précisé que le service réclamait le paiement de \$178,000 en taxes fédérales dues pour les mois d'octobre et novembre derniers.

Kings 5 Sabres 2

Première période Los Angeles; Bromley, Buffalo. A—15,863.

1. Los Angeles, Nevins 14 Maloney, St-Marselle 1: 46
2. Buffalo, Robert 25 Perreault, Guvremont 5:55
3. Los Angeles, Widning 16, 10:34

Aucune pénalité.

Deuxième période 4. Buffalo, Guèvremont 4 Robert, Lorentz 15:40
5. Los Angeles, Goring 10 Carr 17:42

Pénalités — Guèvremont Buf 12:10, Murdoch LA 14:20

Troisième période 6. Los Angeles, Berry 14 Goring 14:16
7. Los Angeles, Murphy 15, 19:22

Pénalités — Buffalo banc 12:46, Korab Buf 16: 48, Widning LA 17:08.

Lancers: Los Angeles 9 5 4—18
Buffalo 9 12 14—35
Gardiens — Vachon.

Islanders 3 Philadelphie 1

Première période Islanders 9 13 11—33
Philadelphie 11 8 12—31
Gardiens — Smith, Islanders; Parent, Philadelphie. A—17,007.

Deuxième période 2. Islanders, Gillies 9 Harris 9:22

Pénalités — Hart 1 6: 54, Nystrom 1 mineure, mauvaise conduite 12:10, Gillies 1, Schultz Phi majeures 15:15.

Troisième période 3. Philadelphie, Lonsberry 11 Kindrachuk, Saleski 12:39
4. Islanders, Drouin 5 Gillies, Harris 15:54.

Pénalités — Fortier Phi, Schultz Phi 1:45, J. Potvin 1 5:55.

AU RENDEZ-VOUS BAR DE L'HÔTEL GRANBY

SPECTACLE TOUTES LES HEURES DU JEUDI AU DIMANCHE

GOGO DANSEUSES SERVEUSES TOPLESS DE MIDI à 3 H A.M.

MOTEL BERNARD ENR.
(ancien MOTEL BELVAL)
1420, rue PRINCIPALE
(face AU CLUB DE GOLF Granby-St-Paul)
EN VEDETTE CETTE SEMAINE



BELINDA BELL
STRIPEASEUSE

SPECTACLES

JEUDI VENDREDI SAMEDI } 9 h 45 - 11 h 45 et 2 h A.M.

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

HÔTEL WINDSOR

DU LUNDI AU DIMANCHE
4 GOGO TOPLESS
MAINTENANT DE MIDI à 3 H A.M.

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

CAROLE

la merveilleuse
4 FORMIDABLES
DANSEUSES TOPLESS

HÔTEL ROYAL

DOMINO
hypnotiseur
Lucie Gauthier
M.C.



Heures de spectacles
du lundi au jeudi
11 h p.m. et 1 h a.m.
Vendredi et samedi
9 h 15 p.m. — 11 h p.m.
1 h a.m.
Dimanche
9 h p.m. — 10 h 45 p.m.
12 h 30 a.m.

TAVERNE
Repas: \$1.45

LA PIEUVRE



NADIA
STRIPEASEUSE

EN SPECTACLE
à 10.00 - 12.00 - 1.45

DANSEUSES TOPLESS
De 2 h jusqu'à la fermeture

PAVILLON DU DÉTOUR INC.
372-4016

SOIRÉE de DANSE
SAMEDI, LE 11 JANV.
A 8.00 P.M.

Orchestre ROGER FONTAINE
\$2.50 par pers. Buffet froid à la fin de la soirée
DÉMONSTRATION DE DANSE PAR JACQUES FORGET ET SES ÉLÈVES
Prix de présence: TV portative
don de DENIS RICHARD INC.
ROXTON FALLS — TEL. 372-1100

COURS DE DANSE

Débutant les samedi, 11 janv. à 3 h 30 p.m.
Dimanche, le 12 janv. à 2 h 45 p.m. Jeudi, le 16 janv. à 7 h p.m. Réservez immédiatement.
Nombre de places limité.

TÉL. 372-4016

À L'HÔTEL BROMONT

POUR TOUS LES SKIEURS
TABLE D'HÔTE TOUTS LES SOIRS
DE 6 h. à 10 h P.M.

Musique tous les soirs excepté le

LUNDI
SAMEDI
SOIR

ORCHESTRE DE DANSE

Sur demande nous vous préparons liqueurs chaudes, des fondues pour l'après SKI

POUR RENSEIGNEMENTS

COMPOSEZ
534-2200

Le mois de décembre le plus chaud depuis 50 ans déjoue les calculs des administrateurs du St-Laurent

OTTAWA (PC) — La température a déjoué les plans de l'Administration de la voie maritime du St-Laurent; en effet, plus de trois semaines après la fermeture officielle de sa navigation entre Montréal et le lac Ontario, les navires pourraient encore circuler.

Ce qui eût été une belle aubaine pour les armateurs et leurs clients, car la navigation a été fort paisible en 1974 dans cette section de la voie maritime, les compagnies en jetant le blâme sur les conflits ouvriers.

Les administrateurs de la voie maritime ne pouvaient certes prévoir que le mois de décembre serait le plus chaud depuis 50 ans. De toute façon, il fallait interrompre la circulation à une date définie, de crainte que les turbines de l'Hydro-Québec à Beauharnois ne soient endommagées par les glaces flottantes, advenant une baisse subite de la température.

M. A. M. Luce directeur technique de la voie maritime a révélé, mercredi dans une interview, que l'on cherche un moyen de protéger la centrale de Beauharnois

Date fixe: 17 décembre

Mais il sst impossible de prévoir une température comme celle de décembre dernier, malgré les ordinateurs et les statistiques qui, tout au plus, peuvent prolonger un peu les prévisions.

Le principal obstacle au prolongement de la saison de navigation entre Montréal et le lac Ontario reste les turbines de B eauharnois: il y a deux ans, les glaces flottantes y ont causé pour \$1 million de dégâts.

L'Hydro-Québec installe des estacades flottantes pour protéger les turbines, mais seulement lorsque les nuviens ne passent plus.

Depuis quelques années, on a retardé la fermeture de la voie

maritims: le plus loin que l'on est allé a été le 23 décembre, il y a deux ans. Ce qui ne fait pas l'affaire de l'Hydro-Québec, qui tient à poser ses estacades le plus tôt possible. C'est pourquoi l'Administration de la voie maritime a fixé l'an dernier une date inchangeable: le 17 décembre.



Ottawa en bref

Motoneigistes, attention!

OTTAWA (PC) — Le Canadien Pacifique a annoncé qu'il patrouille actuellement ses lignes ferroviaires et qu'il intentera des poursuites contre tout motoneigiste utilisant les voies pour se déplacer.

La loi prévoit une amende maximale de \$100 pour toute personne utilisant un véhicule motorisé sur la propriété des compagnies ferroviaires.

Les inspecteurs ferroviaires visitent d'ailleurs les écoles et les clubs de motoneige afin d'informer les enthousiastes de ce sport des dangers que représentent les voies ferroviaires.

Les motoneigistes qui suivent les voies ferroviaires peuvent en effet couper les fils électriques contrôlant les signaux lumineux suscitant ainsi un danger pour les convois.

L'an dernier, six motoneigistes ont été tués dans des accidents avec des trains. Cette année, ce genre d'accident a déjà coûté la vie à deux personnes au Québec.

Margaret voyage "gratis" mais pas Mme Gary Léger

OTTAWA (PC) — Mme Margaret Trudeau possède un laissez-passer d'Air Canada qui lui permet d'utiliser les vols de cette compagnie, mais Mme Gary Léger, épouse du gouverneur général, doit payer son passage.

Un représentant du gouverneur général a déclaré hier que Mme Léger ne possède pas un tel laissez-passer et doit payer son passage sur les vols commerciaux, lorsqu'elle n'accompagne pas le gouverneur général en visite officielle.

Air Canada et CP Air ont confirmé qu'elles ont émis un laissez-passer à Mme Trudeau, qui est

valide aussi longtemps que M. Trudeau est en poste. Les deux compagnies en cause affirment qu'il s'agit d'un geste de courtoisie à l'endroit de la première dame du pays.

Pourtant, en qualité de femme du gouverneur général Mme Léger est, du point de vue protocolaire, "la première dame du Canada".

La Commission canadienne des transports a déclaré que le laissez-passer de Mme Trudeau lui a été remis au début de 1972. C'est la première fois qu'une femme de premier ministre obtient un tel traitement.

Que deviennent les Forces?

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense M. James Richardson, prononcera probablement un discours très important la semaine prochaine, afin d'expliquer l'avenir que le gouvernement réserve aux forces armées.

Le chef de la défense, le général J.-A. Dextraze doit également faire savoir de quelle façon les militaires appliqueront les nouvelles politiques gouvernementales et de quelle façon sera réduit le personnel des forces armées.

Les deux allocutions seront prononcées vendredi prochain, à la réunion annuelle de l'Association canadienne de la Défense, qui groupe 13 organismes représentants environ 35.000 membres de la milice et de la réserve. M. Richardson sera présent à la rencontre.

Depuis le début de l'automne dernier, les forces armées opèrent au ralenti en raison des problèmes budgétaires provoqués par l'inflation.

Les étudiants à l'armée

OTTAWA (PC) — Les forces armées emploieront quelque 6.400 étudiants durant les prochaines vacances d'été, a annoncé le ministère de la Défense.

Ce programme coûtera quelque \$5,5 millions au gouvernement fédéral, soit huit pour cent des \$67 millions qu'il consacra aux emplois d'été.

En 1974, 8.500 étudiants avaient été embauchés par l'armée, pour l'été, au coût de \$4,7 millions.

En vertu du nouveau programme, quelque 2.700 cadets de l'aviation et de la marine participeront à un camp spécial d'entraînement, tandis qu'environ 3.400 autres étudiants recevront un entraînement de huit semaines dans la milice de réserve.

Quelque 300 autres étudiants participeront à des programmes d'aide communautaire. Les salaires versés seront supérieurs à \$100 par semaine.

Elles partent aussi

OTTAWA (PC) — Six épouses de députés fédéraux s'apprêtent à accompagner leurs maris à Londres ce soir, alors que partira un comité de 16 membres des Communes pour un séjour de 10 jours dans la capitale britannique. Ces députés ont pour mission d'étudier la procédure suivie à la Chambre des communes de Grande Bretagne.

La délégation canadienne, dirigée par le leader gouvernemental Mitchell Sharp, fera le voyage vers Londres à bord d'un appareil des Forces armées canadiennes. Le transport sera également gratuit pour les épouses des députés, mais il est entendu qu'elles devront défrayer leur logement et autres dépenses à Londres.

Les dames du voyage seront Mme Patrick Nowlan, dont le mari est député conservateur d'Annapolis Valley; Mme Jacques Olivier, femme du député libéral de Longueuil; Mme George Baker, femme du député libéral de Gander-Twillingate; Mme John Reid, dont le mari est secrétaire parlementaire de M. MSharp; et député libéral de Kenora-Rainy River; Mme Donald Munro, femme du député conservateur du comté Esquimalt-Saanich; et Mme Rod Blaker, épouse du député libéral de Montréal-Lachine-Lakeshore.

M CROISÉS T S

PROBLEME 2912

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 REVEIL RAVARD
2 PATRE MARIE
3 R SEING SIAM
4 AA MATOU AMA
5 URG MARRE TW
6 GRAND GIDE D
7 SEIRE GENE CE
8 ED DE ENTER
9 CREPITE TEL
10 HERITER ETES
11 AS TITRERA
12 AU ES EU SIS

PROBLEME 2913

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

HORIZONTALEMENT

1 Respirer péniblement. Enveloppe verte des fruits à écales.
2 Récents. Riv. d'Allemagne.
3 Pauvre homme. Qui est en usage.
4 Possède. Lire en décomposant les syllabes.
5 Pron. rel.
6 Décisions d'un cas douteux.
7 Inf. Cyclade. Combats.
8 Arriver inopinément.
9 Conj. Faire apparaître l'étiollement.
10 Transport d'un dessin sur un autre support. — Empeur des Romains.
11 Loi, ordonnance. Reçu. Barque à fond plat.
12 Pied de vigne. Sa sainteté. Manche au tennis.

VERTICALEMENT

1 Qui ne contient pas d'eau. Epoques.
2 Patriarche. Unité C.G.S. de champ magnétique.
3 Membres d'une tribu sauvage d'Amérique. — Oiseau.
4 Grossier éventail pour allumer la braise. — Enlève.
5 Largeur d'une étoffe. Rouler.
6 Liquide incolore. Instruments de musique champêtre.
7 Adresse, finesse pour tromper. — Nég. — Usages.
8 Genre d'insectes orthoptères sauteurs.
9 Equerre. — Repli cousu au bord d'une étoffe.
10 Chef du soulèvement des Métis — Venu au monde. Dieu de l'Amour.
11 Désignant d'une manière vague une ou plusieurs personnes. — Consonnes. — Excédé.
12-Joindra. — A lui. — Propre.

SPÉCIAL DU PRÉSIDENT

Pour débiter la nouvelle année, le président offre des spéciaux sur les voitures 1975. Grand choix de modèles.

VOYEZ NOS SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

Achète mieux, qui achète chez

MAHEU

997, Principale, GRANBY
378-7474 — 378-6283

Dodge
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE-SERVICE

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR SERVICE ÉDUCATION DES ADULTES

INSCRIPTIONS COURS À TEMPS PARTIEL

LUNDI:	13 janvier	ST-CÉSAIRE WATERLOO	— École St-Vincent — École Sacré-Coeur	1401 St-Paul 49 Young	de 19.00 à 21.00 heures
MARDI:	14 janvier		— Centre C.E.R.A. et — Centre de Formation Professionnelle	57 Court 700 Denison	de 14.00 à 16.00 heures et de 19.00 à 21.30 heures
MERCREDI:	15 janvier	GRANBY			
JEUDI:	16 janvier				

FORMATION GÉNÉRALE

MATHÉMATIQUES

- Arithmétique
- Algèbre
- Géométrie
- Trigonométrie

SCIENCES EXPÉRIMENTALES

- Initiation aux sciences expérimentales
- Chimie
- Physique
- Biologie

LANGUE

- Français — expression orale
— expression écrite
— conversation
- Anglais — expression orale
— expression écrite
— conversation
- Espagnol — conversation

ARTS ET SCIENCES HUMAINES

- Relations humaines

(SI) Système international (Métrique)

CENTRES EXTÉRIEURS À GRANBY

- Anglais Raf. Débutant
- Anglais Raf. Intermédiaire
- Anglais Raf. Intermédiaire
- Anglais Raf. Intermédiaire
- Anglais Raf. Avancé
- Relations Humaines
- Relations Humaines

Waterloo
Roxton Falls
St-Césaire
Waterloo
St-Césaire
St-Césaire
Lawrenceville
St-Césaire
Lawrenceville

Waterloo
Béthanie
Bonsecours
Ste-Anne de la Rochelle

S.I. Système international (métrique)

FORMATION SOCIO-CULTURELLE

Alimentation I	Polyv. Immaculée-Conception, Granby	Tissage IIA	Paul-VI, St-Césaire
Alimentation I	École St-Vincent, St-Césaire	Tissage IIA	C.E.R.A. 57 Court, Granby
Alimentation II	Polyv. Immaculée-Conception, Granby	Bricolage	Polyv. Sacré-Coeur, Granby
Alimentation II	Polyv. Immaculée-Conception, Granby	Décoration Int. I	C.E.R.A. 57 Court, Granby
Alimentation II	École St-Vincent, St-Césaire	Décoration Int. II	C.E.R.A. 57 Court, Granby
Alimentation II	École Jean-XXIII, Ange-Gardien	Décoration Int. I	Waterloo
Alimentation IIA	Polyv. Immaculée-Conception, Granby	Est-ce ainsi que les femmes vivent?	C.E.R.A. 57 Court, Granby
Alimentation IIA	Collège Roxton	Travail en groupe	C.E.R.A. 57 Court, Granby
Couture I	C.E.R.A. 57 Court, Granby	Travail en groupe	C.E.R.A. 57 Court, Granby
Couture I	École Sacré-Coeur, Waterloo	Psychologie de l'adolescent	C.E.R.A. 57 Court, Granby
Couture I	Paul-VI, St-Césaire	Comment vivre et survivre en auto	Polyv. Sacré-Coeur, Granby
Couture II	École, Milton	Le problème du logement	C.E.R.A., 57 Court, Granby
Couture II	C.E.R.A. 57 Court, Granby	Le problème du logement	C.E.R.A., 57 Court, Granby
Couture II	Ste-Anne de la Rochelle	Psychologie de l'adolescent	C.E.R.A. 57 Court, Granby
Couture II	École Sacré-Coeur, Waterloo	Comment vivre et survivre en auto	Polyv. Sacré-Coeur, Granby
Couture IIA	Sous-sol église, Lawrenceville	Le problème du logement	C.E.R.A., 57 Court, Granby
Couture IIA	Polyv. Immaculée-Conception, Granby	Psychologie de l'adolescent	C.E.R.A. 57 Court, Granby
Tissage I	St-Joachim	Comment vivre et survivre en auto	Polyv. Sacré-Coeur, Granby
Tissage I	C.E.R.A. 57 Court, Granby	Le problème du logement	C.E.R.A., 57 Court, Granby

FORMATION SUR MESURE

Les cours ci-haut mentionnés sont recommandés par le ministère de l'Éducation. De plus, nous sommes à votre disposition pour vous organiser toute autre espèce de cours qui répondraient à vos besoins, même s'ils n'apparaissent pas sur la liste officielle des cours offerts. Vous n'avez qu'à nous contacter et prendre entente avec nous, en signalant 372-5451.

Il est à noter que pour cette dernière catégorie, il vous sera demandé une modique somme additionnelle pour défrayer les frais de matériel nécessaire à leur bon fonctionnement.

Voici une liste de cours qui nous sont déjà demandés dans cette catégorie:

Tissus extensibles	C.E.R.A. 57 Court, Granby	Yoga II	Polyv. Sacré-Coeur, Granby
Tissus extensibles	Rougemont	Horticulture I	Mont Sacré-Coeur, Granby
Dessin de patrons	C.E.R.A. 57 Court, Granby	Horticulture II	Mont Sacré-Coeur, Granby
Dessin de patrons	École Sacré-Coeur, Waterloo	Golf	C.F.P. 700 Denison, Granby
Peinture I	C.E.R.A. 57 Court, Granby	Danse	Polyv. Sacré-Coeur, Granby
Peinture II	C.E.R.A. 57 Court, Granby	Espagnol intermédiaire	C.E.R.A. 57 Court, Granby
Yoga I	Polyv. Sacré-Coeur, Granby		

FORMATION PROFESSIONNELLE

La publicité des cours de formation professionnelle à temps partiel est la responsabilité de la Commission de formation professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la région de Montréal sud.

Nous vous prions donc de vous référer à l'annonce de la Commission de formation professionnelle qui devrait paraître dans l'édition du 11 janvier 1975, et dans le journal Information Meilleur.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour tous les cours: avoir dépassé l'âge normal de fin de scolarité obligatoire, avoir cessé de fréquenter l'école de façon régulière et être sur le marché du travail depuis 1 an.

CHOIX DE COURS

Au moment de votre inscription, des personnes compétentes seront à votre disposition afin de vous guider dans votre choix de cours.

COÛT

Pour les cours à temps partiel, le coût de l'inscription est de \$5.00 par personne, excepté pour les cours (SI) système international ou le coût de l'inscription est de \$2.00. Pour les cours de formation professionnelle, l'inscription est gratuite. Tous les manuels sont aux frais de l'étudiant. Cependant ceux qui auront suivi 80% des cours et seront présentés à l'examen pourront remettre leurs volumes et se voir rembourser 70% du prix initial. Dans le cas où vous ne répondez pas à ces exigences, nous rembourserons 40% du prix initial. Ceci s'applique seulement si vous vous êtes procuré les volumes au Service de l'éducation des adultes.

HORAIRE

Les cours sont cédulés de 19:00 à 22:00 heures. Cependant la plupart de nos cours pourraient être dispensés à n'importe quel moment si le besoin nous en est exprimé.

DÉBUT DES COURS

Tous les cours offerts dans le présent feuillet débiteront au cours de la semaine du 17 février 1975 à moins qu'il y ait eu une entente préalable.

INFORMATIONS

Après avoir consulté ce feuillet, si vous désirez plus d'informations, téléphonez à l'éducation des adultes à 372-5451 ou à la Commission de formation professionnelle à 378-9861.

LA VOIX DE L'EST — VENDREDI 10 JANVIER 1975 — PAGE 9

Annonces Classées

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$20
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	23¢
AGATE	\$32
1 POUCE (1 mois)	\$600
CARACTÈRES GRAS	50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$150
AVIS SOUMISSIONS, etc.	30¢
AVIS DE DÉCÈS	\$80
REMERCIEMENTS	\$80

RÈGLEMENTS
Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1-PROPRIETES A VENDRE



LUXUEUSE MAISON NEUVE

Située 5 rue Quévillon, près du lac Boivin, 4 chambres à coucher, salle familiale, foyer, grand salon avec fenêtre panoramique, salle de lavage et garage double, terrain 21.000 pi. ca., endroit magnifique. Il faut voir. Prix: \$52.300. Prendrait peut-être échange maison à revenus ou commerciale.
Tél: 372-1177 ou 372-6059
Roger Auger (14088)

ST-PAUL: 102 Grand Rang St-Charles, roulotte 14x54, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, installée. Puits, fosse septique, garage, grand terrain avec 10 pompiers. IMM. TANGUAY, courtier. 372-4666 (1-29-14229)

MAISON de 3 logements de 5 pièces chacun, construction 3 ans. Maison Nouvelle. Pour inf: 378-4486. (14206)

JOLIE maison à vendre dans canton de Granby, à 621 rue Conrad. Tél. 378-2744 (10-16-14426)

LAC BROME
AUBAINE! Le lac à proximité de votre terrain. 58x100. Prêt à construire, partiellement boisé. Vite. (Photo MLS) LOUISE BROUILLETTE, 774-9141 IMM. WESTGATE, COURTIER. (10-14433)

Grande maison, 5 chambres à coucher, salle à dîner, salon, cuisine, 2 chambres de bains, garage, système de chauffage eau chaude. Cause: Transfert.
Magnifique split level, 4 chambres, salle à dîner, salon, garage. Cause: Départ.
S'adresser:
P. CLERMONT, courtier
Tél. 372-7866 (10-11-14434)

CARTES PROFESSIONNELLES

MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY AVOCATS

Jean Marquis, C.R.
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Aime Baudry
50, rue CENTRE, GRANBY
(Ouvert le soir sur rendez-vous)
Tél: 372-5461
BUREAU DE ST-CESAIR
1124, rue UNION
(Mercredi soir seulement)
Tél: 469-2801
(247-274-10452)

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE NOTAIRES

GERARD A. SOUTHIÈRE
DANIEL SOUTHIÈRE
GILLES SOUTHIÈRE
EDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(249-276-10667)

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN,
DÉSARTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
Tél. (514) 372-3347
C.P. 356
74, rue Court, Granby, Qué.

G.-D. Dallaire C.A.
J.-P. Picotte C.A.
L.-J. Alain C.A.
A. Desautels C.A.
Y. Brodeur C.A.
Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.
Toujours frais
en magasin
LA POISSONNERIE
202, boul. BOIVIN
Granby Tél.: 372-1417
(12886)

IMMEUBLES REALTIES IMPERIAL COURTIERS MONTPLAISANT Granby, Qué.

RUE WILLIE: petite maison de 3 1/2 pièces, avec garage fermé.
TERRAIN: 75x150. Prix \$7.000.
ST PIE: Commerce de restaurant et épicerie d'accommodation. Prix \$7.500.
FARNHAM: Restaurant avec équipement et bâtiment de 24x22. Logis de 4 pièces à même. Prix \$14.000.
YVON POULIN, tél: 372-2030 ou 378-8001

FARNHAM: Ferme de 30 arpents, avec maison de 28x36, 11/2 étage, extérieur clapboard aluminium, 9 1/2 appartements.
RUE ST-VIAEUR: Bungalow de 6 pièces, 26x30, terrain 50x120. Prix à discuter.
RUE ALBERT: Maison unifamiliale, de 8 pièces, 2 chambres de bains, terrain 66x198.
GERMAIN POULIN, tél: 372-2030 ou 372-6743.
RUE DUVERNEY: Maison 2 logis de 5 pièces, finition extérieure briques, âge 10 ans. Prix \$30.000.
RUE FRECHETTE: Bungalow 5 1/2 pièces, finition extérieure briques, terrain 50x120. Prix à discuter.
40 RUE OTTAWA: Maison à revenus de 6 logements, revenu \$8.900, par année, prix \$45.000.
RUE ROBINSON SUD: Maison 6 logements, extérieur briques, revenu \$8.636. Prix \$55.000.
RUE PARE: Maison 3 logis en briques, terrain 50x80. Prix \$32.000.
RUE JEANNINE: Bungalow 5 1/2 pièces, terrain 83x145, très bonne condition.
RUE PRINCIPALE: St-Paul maison unifamiliale, 5 1/2 pièces, terrain 50x97. Prix \$12.000.
REAL POULIN, tél: 372-2030 (10-14424)

BONSECOURS: garage 40x60, construit sur terrain 90x300, bien équipé pour mécanique général. Bon inventaire de pièces, peinture et alignement et camion 1/2 tonne pour utilisation. Prendrait échange. Cause: vente: maladie.
GRANBY: Maison à revenus 1 — 6 logement et 1 — 4 logis de 4 1/2 pièces. Revenu annuel \$12.000. Bien situé pour fin de location Prix \$50.000.
POUR VENTE ET achat de propriétés et terrains, de commerces.
CONSULTEZ Fiducie du Québec, courtier
GILBERT MONAST, tél: 378-9844 ou 378-7963 (10-11-14435)

A VENDRE ou à échanger. Granby rue Chenier, bungalow briques 6 pièces, garage double, bien situé. Prendrait 1 — 4 ou 6 logis en échange. Fiducie du Québec, courtier
GASTON LACROIX, agent tél: 378-9844 (10-11-14436)

MAISON à revenus, bon chiffre d'affaires, très bien située, à vendre ou à échanger contre bungalow ou autres. Pour inf: 379-5230 le soir. (10-23-14431)

BUNGALOW situé à 385 Fréchet, 6 pièces, sous-sol fini, avec foyer, tapis mur à mur dans toutes les pièces. Abri d'auto. Terrain 70x120. Tél: 378-7844. (9-11-14366)

MAISON 2 logis et commerce, logis de 7 pièces et 5 pièces avec tous les tapis du logis du bas. Grand terrain asphalté. Cette maison est très propre et bien située. Prix très avantageux. Venez voir.
ROXTON-POND
Terrain à la campagne de 2 à 65 acres à des prix très abordables, 1 1/2 mille du lac Roston.
NOUS AVONS: 75 tonnes de foin à vendre et plusieurs fermes et terrains dans la région. Pour plus de détails sur ces terrains et fermes, adressez-vous à:
IMMEUBLES
LALIBERTÉ ENRG.
courtier
André Dépôt
Tél. 372-9830
Roxton-Pond
(10-14397)

A VENDRE maison en brique de 4 logis, très bien située sur coin de rue. Bien entretenue. Bon prix pour argent comptant. Tél. 372-8715 (8-11-14362)

MAISONS à vendre situées près des Galeries Granby. Rue Bourassa et rue Moreau. S'ad: 99 rue Bourassa tél: 372-3590. (8-25-14357)

MAISON neuve à vendre en brique de 3 logis: 1 logis de 4 1/2 pièces et 2 app. de 2 1/2 pièces meublées. Avec abri d'auto, chauffage électrique, tapis mur à mur. Situé à 119 rue Bourassa, Granby. Tél. 378-2887 ou 378-2806 (8-13-14345)

BUNGALOW neuf à vendre, 5 1/2 pièces, à 2 milles du centre-ville. Chauffage électrique, tél. 378-2508 après 5 h.p.m. (6-11-14296)

TERRAINS demandés pour client Européen, domaine pour la chasse et la pêche avec rivière ou lac sur la propriété. Appelez: Montréal 845-3151 ou écrivez: Immeubles Zurich Inc. 175 rue Sherbrooke ouest, Montréal. Qué. H2X 1X5 (10-18-14442)

7-COMMERCE A VENDRE
CANTINE A VENDRE
Peut-être démenagée facilement. Très bien équipée. S'adresser: Sylvio David, rés. 263-1862 ou bur. 263-1880
AUSSE: Pierre à patio à vendre. (9-15-14380)

10-TERRAINS A VENDRE
TERRASSE BELLEVUE
Magnifique vue et site résidentiel, avantageux, situés à la campagne, chemin Roston, limites de Granby. Grands terrains de 80 x 125' et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ
Pas d'acompte
372-3296
J.P. RACINE INC.
(7-34-14304)

BEAU grand terrain boisé situé près des Galeries Granby. Rue Bourassa et rue Moreau. Prêts à construire. S'ad: 99 Bourassa tél: 372-3590. (8-25-14356)

11-TERRER FERMES
RECHERCHONS pour client Européen, plusieurs petites fermes dans un rayon de 75 milles de Montréal. Paierait \$50.000 et plus. Intéressé seulement. S'adresser: Montréal 845-3151 ou écrire à: Immeubles Zurich Inc., 175 rue Sherbrooke ouest, Montréal. Qué. H2X 1X5 (10-18-14441)

12-CHALET A VENDRE
CHALET à vendre, terrain est loué, situé à Foster camping plage des Érables. Prix demandé \$1.800. Tél. 539-0194 (10-11-14414)

14-APPARTEMENTS A LOUER
APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

la liberte

ACTON VALE
Propriété 3 logis, construction déclin d'aluminium, sous-sol de 6' cimenté, Grandeur 35x35, 2 étages, 2 logis de 4 1/2 et 1 de 5 pièces, 2 garages neufs. Prix seulement \$20.000.
ACTON VALE
Propriété 3 logis en stucco, 1 logis de 6 1/2, 4 1/2, 3 1/2 pièces, chauffage air chaud, sous-sol cimenté de 6', 45x35, 2 étages. Prix très avantageux.
ACTON VALE
Maison de campagne près de la rivière, grand terrain 133x200, 4 1/2 pièces, sous-sol 7', propriété en clapboard aluminium, 18x36. Très jolie, pouvant servir comme chalet ou être habitée à l'année. A qui la chance. Prix \$7.800.
ACTON VALE
Propriété à 3 logis dont un de 5 pièces et 2 de 3 1/2 pièces, sous-sol cimenté, terrain 55x200, garage et remise. Prix seulement \$14.000.
ACTON VALE
Ferme 70 arpents avec étable de 800 entailles, toute équipée, 50 arpents en prairie, tracteur. Prix très avantageux, à quelques milles d'Acton Vale.
WICKHAM
Maison de campagne 4 1/2 pièces, terrain 100x180 avec beaucoup de bois entourant la maison, puits artésien. Prix: Vraie aubaine. Une maison neuve pour seulement \$7.000.
STE-CHRISTINE
Ferme 60 arpents, grange neuve 65x30, 20 arpents de bois, beaucoup de cèdres, 2 ruisseaux traversant la ferme. Très bel emplacement pour garder chevaux d'équitation. Offre raisonnable acceptée.
STE-CHRISTINE
Terrain 30 arpents boisés avec ruisseau Prix seulement \$4.500. Très belle place pour un lac.
ROXTON FALLS
A la campagne, Bungalow construction récente à 1 mille du village, terrain 200x300 boisé, très beau terrain élevé, tout gazonné. Maison 4 1/2 pièces avec tous les meubles, garage compris 9x11, puits artésien de 205' profondeur. Prix seulement \$13.500.
ROXTON FALLS
Ferme 140 arpents, 45 vaches à lait, toute la machinerie, très bien bâtie. Prêt du gouvernement transférable. Prix très avantageux. Offre raisonnable acceptée.
STE-CECILE MILTON
Terrain de 42 arpents, 15 en culture et petite rivière passant sur le terrain. Prix avantageux, peut de compléter le domaine.
ROXTON FALLS
Étable de 1.500 entailles, toute équipée avec peu de comptant exigé.
ROXTON FALLS
Nous avons plusieurs terrains de 5 acres à 50 acres à des prix très avantageux.
ROXTON-POND
Maison 2 logis et commerce, logis de 7 pièces et 5 pièces avec tous les tapis du logis du bas. Grand terrain asphalté. Cette maison est très propre et bien située. Prix très avantageux. Venez voir.
ROXTON-POND
Terrain à la campagne de 2 à 65 acres à des prix très abordables, 1 1/2 mille du lac Roston.
NOUS AVONS: 75 tonnes de foin à vendre et plusieurs fermes et terrains dans la région. Pour plus de détails sur ces terrains et fermes, adressez-vous à:
IMMEUBLES
LALIBERTÉ ENRG.
courtier
André Dépôt
Tél. 372-9830
Roxton-Pond
(10-14397)

A VENDRE maison en brique de 4 logis, très bien située sur coin de rue. Bien entretenue. Bon prix pour argent comptant. Tél. 372-8715 (8-11-14362)

MAISONS à vendre situées près des Galeries Granby. Rue Bourassa et rue Moreau. S'ad: 99 rue Bourassa tél: 372-3590. (8-25-14357)

MAISON neuve à vendre en brique de 3 logis: 1 logis de 4 1/2 pièces et 2 app. de 2 1/2 pièces meublées. Avec abri d'auto, chauffage électrique, tapis mur à mur. Situé à 119 rue Bourassa, Granby. Tél. 378-2887 ou 378-2806 (8-13-14345)

BUNGALOW neuf à vendre, 5 1/2 pièces, à 2 milles du centre-ville. Chauffage électrique, tél. 378-2508 après 5 h.p.m. (6-11-14296)

TERRAINS demandés pour client Européen, domaine pour la chasse et la pêche avec rivière ou lac sur la propriété. Appelez: Montréal 845-3151 ou écrivez: Immeubles Zurich Inc. 175 rue Sherbrooke ouest, Montréal. Qué. H2X 1X5 (10-18-14442)

7-COMMERCE A VENDRE
CANTINE A VENDRE
Peut-être démenagée facilement. Très bien équipée. S'adresser: Sylvio David, rés. 263-1862 ou bur. 263-1880
AUSSE: Pierre à patio à vendre. (9-15-14380)

10-TERRAINS A VENDRE
TERRASSE BELLEVUE
Magnifique vue et site résidentiel, avantageux, situés à la campagne, chemin Roston, limites de Granby. Grands terrains de 80 x 125' et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ
Pas d'acompte
372-3296
J.P. RACINE INC.
(7-34-14304)

BEAU grand terrain boisé situé près des Galeries Granby. Rue Bourassa et rue Moreau. Prêts à construire. S'ad: 99 Bourassa tél: 372-3590. (8-25-14356)

11-TERRER FERMES
RECHERCHONS pour client Européen, plusieurs petites fermes dans un rayon de 75 milles de Montréal. Paierait \$50.000 et plus. Intéressé seulement. S'adresser: Montréal 845-3151 ou écrire à: Immeubles Zurich Inc., 175 rue Sherbrooke ouest, Montréal. Qué. H2X 1X5 (10-18-14441)

12-CHALET A VENDRE
CHALET à vendre, terrain est loué, situé à Foster camping plage des Érables. Prix demandé \$1.800. Tél. 539-0194 (10-11-14414)

14-APPARTEMENTS A LOUER
APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

UR IMMEUBLES WESTGATE REALTIES

GRANBY:
"Plaire à une femme".
Luxueux bungalow 1972, 5 1/2, armoires de cuisine et de salle de bains en chêne blond. Valeur \$3.000., tapis partout, garage avec porte électronique, piscine et sun deck. Situé dans Cantons de Granby. (Photo MLS) Michel Duchesneau, 378-9821 IMM. WESTGATE, COURTIER.
GRANBY: "Un oasis de fraîcheur". Grands terrains 3,45 acres avec rivière, beau boisé, grand espace vert, situés à 4 1/2 milles de Granby. Endroit calme et paisible. Prix moins de \$1.000. l'acre. (Photo MLS) MICHEL DUCHESNEAU, 378-9821 IMM. WESTGATE, COURTIER.
GRANBY: "La qualité c'est important pour vous?" Magnifique bungalow 1972, 8 1/2, grande salle de jeux, salle de lavage, tapis partout, foyer, porte-patio, terrain gazonné. (Photo MLS) Michel Duchesneau, 378-9821 IMM. WESTGATE, COURTIER.
WATERLOO: "Beau...bon... pas cher". Solide bungalow 1973, 4 1/2, grande cuisine, salle à dîner, construit sur grand terrain paysagé, site résidentiel, 1/2 mille de Waterloo. Prix \$22.500. (Photo MLS) Michel Duchesneau, 378-9821 IMM. WESTGATE, COURTIER.
GRANBY: La finition, la grandeur et la beauté d'une maison sont un atout pour vous: bungalow déclin de cèdre et de pin de 9 pièces comprenant sous-sol complètement fini (Nuty Pine) très belle décoration et tapis, cuisine en bijou, etc. (Photo MLS) R. Lamoureux, 378-9821 IMM. WESTGATE, COURTIER.
GRANBY: Aimez-vous la campagne avec le confort de la ville. A 2 milles de Granby, bungalow brique 5 1/2 pièces, très propre, beaux arbres, chemin asphalté, grand terrain, belle vue de Granby. Pour \$22.000. (Photo MLS) R. Lamoureux, 378-9821 IMM. WESTGATE, COURTIER.
GRANBY: Vous avez besoin d'espace pour votre machinerie ou camions, alors: Duplex en bois 2x 4 1/2 pièces, construction solide, grand jardin à l'arrière plus 2 grands garages pour autos ou camions. Grand stationnement. Idéal pour livreur d'huile, camionneur, etc. (Photo MLS) R. Lamoureux, 378-9821 IMM. WESTGATE, COURTIER.
GRANBY: Les maisons sont-elles trop dispendieuses? Oui, alors voici une aubaine. Bungalow de déclin de bois, très propre, 5 1/2 pièces plus sous-sol semi fini, garage, très beau terrain, résidentielle. Comptant \$4.000. (Photo MLS) R. Lamoureux, 378-9821 IMM. WESTGATE, COURTIER.
GRANBY: Vous avez une famille nombreuse: Cottage 7 1/2 pièces, brique,

AUBAINE DE LA SEMAINE
GRANBY: Rue Fréchet, bungalow en brique de 6 pièces, grand terrain paysagé. Petit comptant demandé. Balance à de très bonnes conditions. Faites une offre raisonnable.
AGENT: GASTON LACROIX, 378-9844
FIDUCIE DU QUEBEC, courtier
Bureau: 398 Principale, Granby (8-11-14351)

2-PROPRIETES A LOUER
MAISON seule à louer de 4 1/2 pièces, chauffage électrique, installation laveuse-sécheuse, grand terrain. Libre immédiatement. \$110. par mois. Tél. 378-7279 (10-14432)

5-PROPRIETES DEMANDEES
VOUS désirez vendre cet automne ou le printemps prochain votre bungalow, maison à revenus ou commerce? Communiquez avec Immeubles Westgate, courtier. A. Loisel, agent, tél. 469-2711 (10-16-14419)

TERRAINS demandés pour client Européen, domaine pour la chasse et la pêche avec rivière ou lac sur la propriété. Appelez: Montréal 845-3151 ou écrivez: Immeubles Zurich Inc. 175 rue Sherbrooke ouest, Montréal. Qué. H2X 1X5 (10-18-14442)

7-COMMERCE A VENDRE
CANTINE A VENDRE
Peut-être démenagée facilement. Très bien équipée. S'adresser: Sylvio David, rés. 263-1862 ou bur. 263-1880
AUSSE: Pierre à patio à vendre. (9-15-14380)

10-TERRAINS A VENDRE
TERRASSE BELLEVUE
Magnifique vue et site résidentiel, avantageux, situés à la campagne, chemin Roston, limites de Granby. Grands terrains de 80 x 125' et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ
Pas d'acompte
372-3296
J.P. RACINE INC.
(7-34-14304)

BEAU grand terrain boisé situé près des Galeries Granby. Rue Bourassa et rue Moreau. Prêts à construire. S'ad: 99 Bourassa tél: 372-3590. (8-25-14356)

11-TERRER FERMES
RECHERCHONS pour client Européen, plusieurs petites fermes dans un rayon de 75 milles de Montréal. Paierait \$50.000 et plus. Intéressé seulement. S'adresser: Montréal 845-3151 ou écrire à: Immeubles Zurich Inc., 175 rue Sherbrooke ouest, Montréal. Qué. H2X 1X5 (10-18-14441)

12-CHALET A VENDRE
CHALET à vendre, terrain est loué, situé à Foster camping plage des Érables. Prix demandé \$1.800. Tél. 539-0194 (10-11-14414)

14-APPARTEMENTS A LOUER
APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

APP. 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, avec service de conciergerie, libre immédiatement. Situé 40 rue Ottawa \$25. par semaine. Pour visiter, tél: 372-8929 ou 378-3297. (10-11-14444)

APP. 2 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, entrée privée, ventilateur au-dessus du poêle. Pour informations: appelez 372-5396. (10-16-14422)

APP. 2 1/2

Annouces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À 4h P.M.

APP. à louer, meublé, chauffé, éclairé de 2 1/2 et 3 1/2 pièces. Tél. 378-4666 (4-10-14273)

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublé, moderne, chauffé, service buanderie, balcon, stationnement privé, libre immédiatement, dans un bas. Situé av. du Parc. Pour réservations s'adresser: 91 Beacon ou 129 av du Parc app. 6 tél: 372-6147 ou 372-6943. (10-16-14443)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, stationnement pour auto, très propre. Idéal pour couple ou personne seule. Libre immédiatement. Tél: 372-5285. (10-11-14407)

16-LOGEMENTS A LOUER

LOGIS de 4 1/2 pièces, tapis mur à mur, eau chaude fournie, porte-patio, balcon, piscine extérieure chauffée. Tél. 378-7423 (10-11-14429)

LOGIS neuf de 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, \$100. par mois, libre immédiatement. Aussi ménage neuf à vendre de 3 pièces, 3 mois d'usage. Tél. 378-8672 après 5 h p.m. (9-11-14384)

LIBRE 1er mars, rue Mountain, 6 1/2 pièces, chauffé, garage, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol fini, salle de lavage, chambre froide, bar, \$225. par mois. Tél. 372-6400 (9-10-14312)

LOGEMENTS NEUFS A LOUER

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 PIÈCES
Câble TV-FM, plancher marqueté fini "varathane". Prise pour auto. Cour déblayée, chauffage Novélec.

S'adresser: 308, rue Bouchard, app. 5
Tél: 378-3646 (14003)

LOGIS moderne de 4 1/2 pièces, chauffage électrique, eau chaude fournie. Prix \$100. par mois. S'ad. 322 rue Principale, Granby, tél. 378-4608 (9-9-14245)

DANS UN EDIFICE A 6 LOGIS -- 1972
Logis de 4 1/2 pièces, chauffé, installation laveuse et sècheuse, prise pour auto. A 159 boul. Fortin, app. 2 et 5, libres immédiatement. Tél. après 5 h p.m. ou en tout temps le samedi à 372-6525 ou 378-7736 (10-25-14317)

LOGIS 4 1/2 pièces, installation laveuse-sècheuse, tapis dans chambres et salon, balcon avec porte-patio, situé sur la Rue Denison, tél: après 6 h p.m. 372-0537. (10-16-14421)

BLOC NEUF app. 2 1/2, meublé, chauffé, buanderie, taxe d'eau payée, libre, \$125. par mois.
Aussi: autre app. très propre, 2 1/2 à \$26. par semaine.
S'adresser: 133, Bouchard app. 3, él.: 378-2337. (8-14-14354)

18-CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer avec poêle et réfrigérateur, entrée privée, pour jeunes gens. Tél. 378-1894 (8-10-14360)

CHAMBRES à louer, \$12. par semaine et plus, situées à 24 rue Centre, Granby. Tél. 378-9242 ou 372-4727 (4-10-14271)

19-CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE et pension à louer, accès à la TV et téléphone, lessive comprise, stationnement privé. Place tranquille. Pour homme seulement. Tél. 372-7257 (4-10-14266)

CHAMBRE et pension pour dame âgée de pas plus de 75 ans, chambre seule avec lavabo, tapis mur à mur, très bonne nourriture, endroit tranquille. Tél: 372-5396 (9-15-14386)

CHAMBRES et pensions pour personnes âgées. Tél: 378-9509. (4-10-14284)

20-LOCAUX BUREAUX A LOUER

LOCAL à louer situé à 20 St-Antoine sud, grandeur 30x30. Tél. 378-5846 de 9 h à 5 h p.m. (9-15-14389)

26-HOMMES DEMANDES

TEXAS REFINERY CORP OF CANADA LTD
Offre abondance d'argent plus primes d'argent, bénéfices supplémentaires à l'individu qualifié. Dans la région de Granby.
Ecrivez par avion: Président, Dept. AG, P.O. Box 70, Station R, Toronto, Ontario M4G 3Z6

SI VOUS avez 25 ans et plus et que votre emploi actuel ne vous donne pas satisfaction. Veuillez nous téléphoner à 378-5563 l'aant-midi. Une position vous attend. (9-25-14303)

27-HOMMES FEMMES DEMANDES

URGENT
A cause d'une augmentation inouï de notre chiffre d'affaires, nous sommes à la recherche de nouveaux représentants(es) des ventes pour 1975. Voici une opportunité unique pour ceux qui sont désireux d'améliorer leur situation financière, et en plus, d'avoir l'assurance d'un emploi permanent. Nos produits sont acceptés par les industries, commerces, institutions, à travers le Canada. Postes vacants partout dans la province. Acceptons demandes de renseignements des gens sérieux. Plein temps ou temps partiel. Auto nécessaire. Envoyez détails de votre âge, expérience, emploi actuel, no. de tél., etc., à: CERTIFIED ELECTRIC CO., C.P. 433, DRUMMONDVILLE QUE. J2B 6W3 (10-11-14437)

VENDEUR ou vendeuse de chaussure demandé(e) avec expérience de préférence pour travail à temps partiel, deviendra permanent(e) dans environ 1 mois. S'ad. en personne Jim Dumoulin, 338 Principale, Granby. S.V.P. ne pas téléphoner. (10-13-14415)

HOMMES et femmes demandés avec auto, à temps plein ou partiel. Salaire \$4. à \$6. l'heure. Tél. St-Jean 347-0353 (frs virés) demandez M. Bouchard. (8-11-14358)

28-FEMMES FILLES DEMANDEES

SERVEUSE de table avec expérience demandée. S'ad. Place Granby (Delicatessen), 302 Principale, Granby. (10-13-14416)

GOVERNANTE demandée à plein temps, bonne à tout faire, garde et entretien de 2 fillettes d'âge scolaire. Chambre privée. Tél. 372-4312 (8-11-14353)

33-AUTOS, CAMIONS

CORVETTE 1973, moteur 350, automatique, vitres électriques, volant ajustable, 28.000 milles. Prix \$6.500. Tél. de 9 h à 5 h p.m. à 378-5846 (9-15-14387)

CAMION Datsun pick-up, 69, propre, bonne condition, radiocassette neuf, prix avantageux. Appelez après midi 534-2502. (10-11-14440)

AUTO Chevrolet Belair, 1973, 4 portes, 17.000 milles, un seul propriétaire. Tél. 378-7844 (10-11-14427)

VOLKSWAGEN Beates 1974 en très bonne condition, 15.000 milles, très propre. Tél. 379-5672 ou 379-5836 (10-11-14418)

CAMION Ford 1960, 3/4 tonne, 6 cylindres avec ou sans charrie à neige. Tél. 378-4826 (9-11-14381)

AUTO Oldsmobile Cutlas 1974, 10.000 milles, comme neuve, automatique, servo frein et direction. Prix à discuter. Tél. de 9 h à 6 h p.m. 378-7775 ou après 6 h p.m. 378-6739 (9-11-14378)

A VENDRE
Camion Ford 1973 no 880 moteur 475, bas millage, 10 roues avec boîtes, grain en aluminium munie d'un souffleur (blower) pour déchargement. S'ad: André Chicoine St-Dominique Co. St-Hyacinthe. Tél: 514-773-7282 (8-14-14338)

MAISON mobile grandeur 60x12, "Marlette", 1971. Vendrais non meublée au prix de \$9.000. Tél. 378-3417 (9-11-14393)

MAISON MOBILE "Grand Prix", 1972, 64'x14', entièrement meublée. Prix à discuter. Tél. 263-2880 le jour local 212 et le soir après 6 h à 534-2496 (362-13-14210)

Pour des résultats rapides
AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE LA VOIX DE L'EST

28-FEMMES FILLES DEMANDEES

FILLE ou femme de chambre demandée. Bon salaire. Chambre et pension fournies. S'ad. M. ou Mme Roland Nadeau, Hôtel Warden, tél. 539-1940 (9-15-14375)

FILLE ou femme demandée pour travail au téléphone à domicile. S'ad. 1 (819) 565-7147 (9-10-14355)

VOUS VOULEZ GAGNER DE L'ARGENT, SANS TRAVAILLER DE 9 à 5? Devenez représentante AVON et vendez des produits de qualité aux heures qui vous conviennent. Composez 372-4116 ou écrivez à Mme Huel C.P. 28, Iberville, Qué. (1-25-14185)

38-MEUBLES NEUFS ET USAGES

AMEUBLEMENT DUFFERIN 23 rue Dufferin
Tél. 372-3717 ou 372-5598
Avons de tout en magasin pour meubler dans l'usage. AVONS besoin urgent de réfrigérateurs, sets de chambre et bureaux indépendants. AVONS également de tout dans meubles neufs et donnons forte allocation d'échange pour vos meubles usagés. (1-18-14015)

A VENDRE: Set de salon simili-cuir très propre, 3 morceaux. Prix modique \$125. Tél. après 5 h p.m. 372-9450 (10-11-14401)

40-A VENDRE DIVERS

A VENDRE: Voitures ainsi que sleigh double et sleigh fine, de toutes sortes. Aussi chevaux et selles à vendre. Egalement bois de foyer. Sur demande nous donnons des Sleigh Rides. Tél. 372-5382 (13999)

GRANDE VENTE D'ABANDON
Sets de chambre, sets de salon, sets de cuisine neufs et usagés. Poêles et réfrigérateurs usagés. Ski-Doo Bombardier. Camion 1 tonne. Tél. 378-1375 (10-13-14386)

A VENDRE: 3.000 chaudières en aluminium, 3.000 couvercles neufs, 3.000 chaudières en aluminium, 3 bassins à ramasser l'eau d'étable 200 et 450 gallons. S'ad. Roxton Pond, tél. 372-9830 (10-14385)

QUOTA de dinde à vendre sur parcours, 41.174 pi. ca. à 0.65 le pied. S'ad. Roger Messier, Ste-Brigide d'Iberville, tél. 293-6112 (10-14382)

41-A VENDRE OU A ECHANGER

AVONS clients pour échange de bungalow neuf de luxe Mallorca Espagne contre ferme ou autres dans les environs de Montréal. Valeur \$130.000, et \$45.000. Tél. 845-3151 ou écrivez à: Immeubles Zurich Inc., 175 rue Sherbrooke ouest, Montréal, Qué. H2X 1X5 (10-18-14446)

52-ARGENT A PRETER

PRETS HYPOTHECAIRES 1ère et 2e hypothèques de \$1.000 à \$200.000, de \$50.000 à \$1.000.000. Taux courant Pour réparations, achats, etc. GUY GALLANT AGENT 105, rue Bouchard Tél.: 372-1330 372-9030 Achats-Ventes-Echanges Bateau & Fils, courtiers (1-21-14133)

SUR IMMEUBLES SEULEMENT 1ère, 2e, 3e HYPOTHEQUES LES ENTREPRISES JEAN-MARIE SAURETTE 255, av. DU PARC GRANBY Tél. 372-4121 (1-17-14045)

71-MAISONS MOBILES ROULOTTES

MAISON mobile grandeur 60x12, "Marlette", 1971. Vendrais non meublée au prix de \$9.000. Tél. 378-3417 (9-11-14393)

MAISON MOBILE "Grand Prix", 1972, 64'x14', entièrement meublée. Prix à discuter. Tél. 263-2880 le jour local 212 et le soir après 6 h à 534-2496 (362-13-14210)

72- MOTONEIGES

A VENDRE: 2 motoneiges 1971. Sno-Jet, 28 H.P. avec remorque double, en parfaite condition. Tél. 372-6456 (9-11-14391)

SKI-DOO TNT. 340, 1973, comme neuf. Tél. 378-7547 (9-11-14390)

73-ANIMAUX

A VENDRE: Danois lignée Champion, baazoi lignée Champion, st-bernard enregistré C.K.C., doberman enregistré C.K.C. Achetons aussi chiots de race pure. Pour informations: Guy Bertrand, 263 chemin Payne, Granby, tél. 372-0699 après 5 h p.m. (9-11-14383)

74- DIVERS

ATTENTION ATTENTION CULTIVATEURS
Si vous désirez vendre votre roulant et troupeaux d'animaux en 1975. TEL: GEORGES ETIENNE LEBLANC, encanteur Code 514 tél: 792-3595 ST-Barnabé sud, Comté St-Hyacinthe. (10-45-14438)

Farnham

19-CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE et pension pour homme seulement. Tél. 293-5947 (10-14430)

POUR DE BONNS RESULTATS!
"AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES CLASSÉES DE LA VOIX DE L'EST".

St-Césaire

33-AUTOS, CAMIONS

CAMION pick-up Datsun 1974, 1800 cc, accidenté, 11.000 milles. Tél. 293-3467 (9-10-14376)

Waterloo

40-A VENDRE DIVERS

A VENDRE: Magnétophone stéréo "Sanyo" à bobines avec haut-parleurs et microphone. \$125. Aussi caméra 35mm reflex "Zenith E", complète avec téléobjectif de 135mm, \$100. Tél. Waterloo 539-1783 (10-11-14368)

72- MOTONEIGES

SKI DOO "Bombardier" 24 forces, 399cc, speedomètre. Etat neuf. Tél: 539-2913 (9-11-14399)

CANADA

Province de Québec
District de Bedford
NO. 455-05-000646-74
COUR SUPERIEURE MARGUERITE DESLANDES, ménagère, épouse commune en biens de PAUL-ANDRE TURCOTTE domiciliée au 39, rang Boulais à Farnham district de Bedford; Demanderesse

PAUL-ANDRE TURCOTTE, journaliste, présentement d'adresse in-

Défendeur
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la dernière publication du présent avis, et est avisé qu'une copie de bref d'assignation a été laissée pour lui à la Cour de Cowansville. Bureau du Protonotaire Cowansville, le 20 décembre 1974. M. Larocque P.A.C.S. (14240)

CHAMBRE et pension pour homme seulement. Tél. 293-5947 (10-14430)

POUR DE BONNS RESULTATS!
"AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES CLASSÉES DE LA VOIX DE L'EST".

PINKERTON CANADA LTÉE

Recherche agents de sécurité pour la région de Bromont et Cowansville.
QUALIFICATIONS REQUISES:
• Ages de 35 à 55 ans.
• Être en possession du permis émis par la sûreté provinciale.
• Être en bonne santé
• Connaissance de l'anglais préférable mais non essentielle.
Pour de plus amples informations:
Tél.: (frs virés) Sherbrooke 565-0161 (6-10-14275)

Usine de transformation pomicole à Farnham requiert les services d'un

TECHNICIEN DE LABORATOIRE

- Age: 22 à 30 ans
- Expérience dans l'alimentation de préférence.
- Chances d'avancement.

Faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

LES INDUSTRIES MONT-ROYAL Inc.

Département du personnel, 650, av. Beaumont Montréal, P.Q. H3N 1V5

TRAVAUX PUBLICS CANADA

PUBLIC WORKS CANADA

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

ESPACE À BUREAUX DEMANDÉ - GRANBY (QUÉBEC)

Les informations sur les espaces disponibles de front être adressées au sous-signé, ministère des Travaux publics du Canada, 625, avenue du Président-Kennedy, Montréal (Québec), H3A 1K3 et seront reçues jusqu'au mercredi le 22 janvier 1975. Le ministère des Travaux publics du Canada est intéressé à louer de l'espace à bureaux. Présentement aucun prix de location n'est requis. Les locaux recherchés auront une superficie nette utilisable d'environ 6,185 pieds carrés, préférentiellement dans un édifice existant, et devront être situés dans la ville de Granby (Québec), à l'intérieur du périmètre suivant:

Dans le centre des affaires, délimité par les rues suivantes: Principale, Chapleau, Leclerc, St. Charles, Parc et l'avenue Dufferin.

Avec stationnement requis pour six (6) automobiles, plus l'espace disponible pour le stationnement public pour environ 25 automobiles. Ces locaux devront être aménagés et prêts pour occupation au plus tard le 1 mai 1975. Le terme du bail sera de cinq (5) ans à partir de la date d'occupation avec un (1) option de renouvellement de cinq (5) ans. Les informations requises sont les suivantes:

1. Emplacement proposé — rue, adresse, lot, etc.,
2. Plan du site
3. Plan de l'édifice avec élévations
4. Stage de construction
5. Superficie louable et utilisable offerte
6. Caractéristiques de l'édifice, niveau d'éclairage, chauffage, air climatisé, gicleurs, année de construction, ascenseurs.
7. Nom, adresse et numéro de téléphone du propriétaire
8. Nommer deux ou trois projets semblables déjà réalisés.

Pour renseignements supplémentaires, contacter M. J.R. Nadeau (tél.: 283-5980) ou M. P. Frappier (tél.: 283-3030).

Cette demande de disponibilité n'engage d'aucune façon le Ministère des Travaux publics à louer les locaux offerts.

J.A. Laurendeau
Directeur Régional du Québec

Canada
Province de Québec
Comté de Brome-Missisquoi
Ville du Lac Brome

AVIS PUBLIC

Règlement no 39
(Coûts exorbitants)

Une assemblée publique des personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et possédant la citoyenneté canadienne sera tenue lundi le 20 janvier 1975 à 7 h p.m. à l'Hôtel de Ville, chemin St-Paul, Knowlton. A cette assemblée, il sera fait lecture du règlement no 39 adopté par le conseil municipal le 6 janvier 1975 aux fins d'autoriser un emprunt à long terme pour les coûts exorbitants de \$37.000 lors de la construction d'une caserne de pompiers et de l'achat de véhicules. Le dit règlement no 39 sera ainsi soumis aux personnes présentes pour leur considération. Donné à Ville du Lac Brome ce 8ème jour de janvier mil neuf cent soixante-quinze.

S. Quilliams
secrétaire-trésorier
Stanley Quilliams (10-14412)

ENCAN

POUR GEORGES-ANDRE ROY

Route 7, PIKE RIVER (cité Missisquoi)

Vendredi le 17 janvier 1975 à 1 h précise

ATTENTION: en cas de grosse tempête, remis au vendredi 24 janvier
SERA VENDU: 84 têtes d'animaux toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend: 54 HOLSTEIN incluant 36 bonnes vaches dont quelques fraîches et d'autres devant mettre bas sous peu; 9 belles têtes "ouvertes" dont 4 PUR-SANG enregistrées avec papiers; 7 génisses d'élevage; et 2 bons TAUREAUX de service dont un d'un an et l'autre de 2 ans.

30 CHAROLAIS, Chianina et Limousin incluant 11 bonnes vaches inséminées Blond d'Aquitaine ou Limousin; 1 TAUREAU Limousin; 4 bouvillons Charolais; 3 taureaux de 1 1/2 ans; et 11 génisses et bouvillons Charolais et Chianina.

Le quota de lait nature — Consonnement: 875 lb par jour
Equipment et machinerie: un PIPE-LINE DeLaval avec installation pour 52 vaches, 4 unités de traite et lavage automatique; un BULK TANK Dari-Kool d'une capacité de 4565 lb; installation d'étable en "H" pour 60 vaches avec 40 bols à eau; 2 éventails électriques; circulateur d'air; bols à minéraux; séchoir à foin New Holland avec moteur de 7 1/2 forces; boîte à ensilage Dion — très propre; souffleur à blé d'Inde Dion; monte-balle intérieure de 100 pds au plafond de l'étable avec monte-balle extérieure de 20 pds; fourrageur sur le champ New Holland; monte-balle de 24 pds; tondeuse à animaux (électrique et NEUVE); pompe à mouches; coupe-corne, 40 tonnes de foin pressé; 10 tonnes de paille; silo d'ensilage de blé d'Inde (16 x 30); et quelques autres articles non énumérés.

Cause de l'encan: transfert dans la Grande Culture.
CONDITIONS: COMPTANT ou PRET DE BANQUE.
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur: JULES COTE INC. 1274 rue SUD Cowansville, Qué. Encanteur bilingue licencié (10-11-14409)

ENCAN

pour CONRAD FRECHETTE

378 Rang Haut-Corbin ST-DAMASE (cité St-Hyacinthe)

Jeudi le 16 janvier 1975 à 1 h précise

ATTENTION: En cas de GROSSE tempête, remis au jeudi 23 janvier
TOUT SERA VENDU: 30 bonnes têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 21 bonnes vaches dont quelques fraîches et d'autres devant mettre bas sous peu; 5 belles TAURES saillies; et 4 TAUREUX d'un an.

Toutes ces femmes proviennent et ont été saillies par insémination artificielle
15 belles JEUNES TRUIES dont quelques unes avec petits et d'autres dues pour mettre bas; et 1 très bon MALE de service. Machinerie: 2 TRACTEURS dont un David Brown diesel no 990 — comme NEUF avec seulement 860 heures d'ouvrage; power steering et barre de roues; et un Case au gaz avec power steering et chargeur sur le devant muni de fourche à fumer et de pelle à gravier; presse à foin Case no 230; râtelier de côté Oliver NEUF, modèle semi porté; moulin à faucher Case de 7 pds avec att. 3 pts; épandeur à fumer New Holland d'une capacité de 110 minots; Herse à roulettes 14 x 28 avec att. 3 pts; herse à ressorts 3 sections avec att. 3 pts; monte-balle de 16 pds avec moteur; semenceuse International à 15 disques combinée pour engrais chimique et avec embrayage (clutch); remorque à 2 roues; vis à grain de 20 pds avec moteur; charue-déclencheuse Hydrein NEUVE à 3 raies avec att. 3 pts; charrie à rigole Vachon avec att. 3 pts; souffleur à neige International NEUVE; semenceuse à 13 disques; 2 voitures sur pneus avec montants à foin; 2 chariots à moulée; BULK TANK DeLaval d'une capacité de 400 gallons; trapeuse Universelle avec moteur, compresseur, tuyauterie et 3 chaudières; Bassin de lavage double; nettoyeur d'étable Lajoie presque NEUF avec 280 pds de chaîne et monte extérieure pivotante d'environ 65 pds; chaînes à vaches; 15 bols à eau; 1400 balles de foin; 700 balles de paille; 20 tonnes de belle AVOINE et d'autres articles trop longs à énumérer. CAUSE DE L'ENCAN: TERRE VENDUE

CONDITIONS: COMPTANT ou PRET DE BANQUE
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur: JULES COTE INC. Encanteur bilingue licencié 1274 rue SUD Cowansville, Qué. 263-0670 ou 263-1434 (10-11-14410)

in memoriam

HOULE (M. Adéard)

A Cowansville, le 7 janvier, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Adéard Houle, époux de Florence Tremblay, demeurant à Cowansville. Les funérailles auront lieu le samedi 11 janvier. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire

J.-H. Fleury
198, rue Adams
Richmond

d'où partira le convoi funèbre samedi le 11 janvier à 9 h 30, pour se rendre à l'église Sainte-Anne de Danville. Le service sera célébré à 10 heures. Inhumation à Danville. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Benoît Houle, de Chambord Junction; M. et Mme Bertrand Houle, Cowansville; M. et Mme André Giroux (Marie-Flore), Cowansville; M. et Mme René Morel (Thérèse), Cowansville; M. et Mme André Chandonnet (Jeanne-d'Arc), Cowansville; sa belle-mère: Mme Joseph Tremblay, Richmond; ses sœurs: Mme Médora Saint-Cyr, Richmond; Mme Ernest Pouliot (Florida), Portland; M. et Mme Roméo Morel (Virginie), Saint-Claude; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.



BOISSONNEAULT

(M. Henri)

A Granby, le 9 janvier, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Henri Boissonneault, époux de Evangéline Asselin, demeurant au 313, rue Notre-Dame, Granby. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 janvier. Le convoi funèbre partira des salons funéraires

Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin Granby

pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 15 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 17 et 19 heures. La défunte laisse dans le deuil sa fille, Mme Jacqueline Richard, de St-Hubert; son petit-fils Daniel; ses frères et sœurs: Mme vve Wilfrid Dupuis (Hélène), de Granby, M. et Mme Philippe St-Hilaire, de Granby, M. et Mme Wilfrid St-Hilaire, de Granby, M. et Mme René St-Hilaire, de Granby, M. et Mme Liguori Touchette (Margo), de Montréal; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

REMERCIEMENT





Chinoiseries utiles

TOKYO (AP) — Une combinaison de neurochirurgie, de traitement par les plantes et par acupuncture a permis de sauver la vie d'un militaire qui est resté 107 jours dans le coma, à la suite d'une chute de 60 mètres — 200 pieds — sur un chantier de montagne, rapporte jeudi l'agence Chine-Nouvelle.

Après plus de 800 jours de traitement et de soins, ajoute l'agence, le militaire en question, Liang Hsiang-fen, a pleinement récupéré ses facultés et l'usage de ses membres.

Les rumeurs persistent

LONDRES (AP) — Le Daily Mail de Londres rapporte jeudi que selon les services de renseignements américains, M. Leonide Brejnev, secrétaire général du Parti communiste d'Union soviétique, est atteint de leucémie et quitterait ses fonctions d'ici trois à six mois.

Les services secrets, ajoute le quotidien londonien, ont remis au président Gerald Ford un dossier concernant l'état de santé de M. Brejnev. Ce rapport s'appuierait sur l'analyse du comportement du leader soviétique l'année dernière et sur un document secret français.

Selon le Daily Mail, le président Ford aurait offert, par la voie diplomatique, toute l'aide médicale que les Américains peuvent fournir.

Chez Pierre ou Chez Borgia?

CITE DU VATICAN (AFP) — Le premier restaurant du Vatican vient d'être aménagé dans les musées, c'est en réalité un "self-service" à la disposition des quelque 1,5 million de visiteurs qui visitent chaque année le Vatican.

Ce restaurant concrétise une des initiatives prises à l'occasion de l'année sainte.

Certains l'ont déjà baptisé "Chez Pierre", tandis que d'autres, plus cruels, l'ont appelé "Chez Borgia", l'appartement du pape Alexandre VI Borgia se trouvant à proximité.

Cela effraie les maîtres

LONDRES (AP) — Le kung-fu fait des ravages dans les jardins d'enfants britanniques, transformant les bambins en "petits durs".

Une directrice d'un jardin d'enfants londonien, Mme Winifred Frost, a été obligée de lancer un appel aux parents pour qu'ils écartent leurs enfants lors des programmes d'arts martiaux à la télévision.

"Nous avons eu deux ou trois enfants blessés, dit-elle, et je pense que je dois faire quelque chose avant qu'un enfant soit grièvement atteint."

"Ils sont trop jeunes pour comprendre ce qu'ils voient à la télévision".

Mme Frost est responsable de plus de 350 enfants dont les âges vont de cinq à sept ans.

"Les enfants se battent entre eux dans la cour de récréation, dit-elle. Heureusement, de nombreux parents m'ont téléphoné pour me promettre de m'aider".

Elle a précisé que plusieurs autres directrices ont émis des craintes comparables aux siennes quant à l'influence du kung fu sur les enfants.

Rupture effective

LONDRES (AP) — Les derniers liens légaux entre ceux qui furent les "Beatles" (Paul McCartney, John Lennon, George Harrison et Ringo Starr) ont été rompus jeudi au cours d'une audience privée devant un juge de la haute cour.

La dissolution intervient presque quatre ans après que Paul McCartney eût l'action en séparation.

Les avoués des quatre "Beatles" se sont refusés à donner des détails sur le règlement, mais ils ont précisé que tous les litiges ont été résolus.

Le plus gros succès de vente du groupe avait été "I Want To Hold Your Hand" (12 millions de disques).

Printemps précoce mais ...

AMSTERDAM (AP) — Jamais un hiver n'avait été aussi doux en Hollande depuis deux siècles. Il s'ensuit que crocus et perce-neige pointent déjà, avec quelque six semaines d'avance, et que le gazon pousse.

Les spécialistes n'éprouvent toutefois aucune inquiétude pour les fameuses tulipes. La nature ne laisse pas grand chose au hasard, disent-ils.

Accord sucrier en négociation

LONDRES (Reuters) — Les négociations ont repris, jeudi, à Londres, entre la Grande-Bretagne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) sur la signature d'un accord sucrier.

La Communauté économique européenne est convenue que la Grande-Bretagne importerait, pendant une durée allant jusqu'à sept ans, un million 400.000 tonnes de sucre par an des ACP pour remplacer l'accord sucrier du Commonwealth maintenant expiré. Il reste encore à convenir du prix garanti.

Londres avait offert, lors de la dernière série de négociations, un prix de 200 livres sterling la tonne. Le prix du marché est actuellement d'environ 400 livres sterling et M. Percival Patterson, ministre jamaïcain du Commerce extérieur, a indiqué, jeudi, que les ACP n'entendaient pas baisser le prix de 300 livres sterling qu'ils demandent.

LA JOLLA (Californie) (AP) — Un ancien membre de la CIA a affirmé mercredi que les services secrets américains, en collaboration avec le FBI, et avec la coopération des services postaux, surveillaient le courrier des Américains adressé à des correspondants vivant dans les pays du Bloc soviétique.

M. Melvin Crain, 53 ans, qui a démissionné de la CIA en 1959 justement, a-t-il précisé, parce qu'il ne pouvait admettre de telles pratiques, a déclaré que ce contrôle avait commencé pendant l'été 1958.

Incarnation du français idéal, Pierre Fresnay est mort à Paris

PARIS (AP) — L'acteur Pierre Fresnay est mort, jeudi à 19h25, à l'hôpital américain de Neuilly. Il était âgé de 78 ans.

Né le 4 avril 1897, à Paris, Pierre Fresnay, de son vrai nom Pierre Laudenbach, était fils d'un Alsacien protestant émigré après 1870.

Il avait débuté à 16 ans, sur la scène, en jouant "L'air de la mort" de Rostand. A 17 ans, il était le Mario du "Jeu de l'amour et du hasard" au Théâtre français.

En 1915, il tournait son premier film "France d'abord" et il épousait l'actrice Rachel Berendt, de l'Odéon. En 1919, il débutait officiellement dans "Les femmes savantes" à la Comédie française dont il devait devenir sociétaire à 26 ans, puis membre du comité de lecture. Mais il démissionna en 1923, pour aller jouer "Cyrano" chez Sarah Bernhardt. Ayant divorcé il se remaria avec Berthe Bovy dont il divorça pour épouser Yvonne Printemps (ex-seconde épouse de Sacha Guitry) avec laquelle il dirigea par la suite le théâtre de la Michodière et qui l'assista jusqu'à ses derniers instants.

Cet acteur étonnant pouvait interpréter avec le même talent des rôles très divers dans des pièces de Pagnol: Marius, Fanny; Achard;

"Grâce à des moyens très modernes, a-t-il ajouté, nous pouvions ouvrir, reproduire et renvoyer le courrier sans interrompre la distribution et sans possibilité d'être détectés".

Il a affirmé qu'il s'agissait d'établir des dossiers sur les citoyens américains et que l'officier qui dirigeait ce service avait reconnu que ces opérations étaient "inconstitutionnelles, illégales et violaient le statut de la CIA" mais que cela était indispensable.

M. Crain, qui était entré à la CIA en 1951, a assuré qu'il en avait parlé à un responsable de la CIA, et à l'ancien secré-

taire d'Etat Dean Acheson.

Bien qu'il se soit refusé à dire s'il pensait que ce contrôle continuait il a cependant admis que "cela semblait être la tendance naturelle de l'agence d'outrepasser ses droits et de mettre les Américains sous surveillance".

Conformation

Le département de la Justice a communiqué à la CIA en 1970 les noms de 9.000 à 10.000 Américains, opposants à la guerre du Vietnam, militants de la "Nouvelle gauche" ou activistes noirs, afin de permettre à la centrale d'espionna-

ge de surveiller leurs liens éventuels avec des organisations ou puissances étrangères, a reconnu un haut fonctionnaire du département.

M. James Devine, qui dirigeait une section secrète du département de la Justice chargée d'être en contact avec les différentes agences de surveillance américaines, a révélé à jeudi, que cette liste, établie sur ordinateur, devait servir à la surveillance de ces citoyens américains quand ils séjourneraient à l'étranger.

Le renseignement en territoire étranger entre dans les attributions légales de la CIA, alors que c'est le FBI, dépendant du département de la Justice qui doit se charger des activités de surveillance aux Etats-Unis mêmes.

Il n'a pas été possible de vérifier si cette liste correspond à celle dont avait fait état le New York Times, comptant également près de 10.000 personnes, quand il avait accusé la CIA d'avoir conduit "des opérations massives de surveillance intérieure illégale".

Révélation

Le président Gerald Ford a nommé une commission d'enquête pour vérifier si cette liste correspond à celle dont avait fait état le New York Times, comptant également près de 10.000 personnes, quand il avait accusé la CIA d'avoir conduit "des opérations massives de surveillance intérieure illégale".

mission dirigée par le vice-président Nelson Rockefeller, pour enquêter sur la possibilité d'opérations intérieures illégales de la CIA, rapportées par Seymour Hersh du New York Times, qui avait déjà dévoilé l'affaire du massacre de My-Lai.

C'est cette fois le Washington Post, sous la signature de Laurence Stern rival de Hersh pour ce genre d'enquête qui a été le premier à trouver cette nouvelle "grippe" qui pourrait atténuer la portée des révélations du Times.

"Quand le pouvoir exécutif sort du droit chemin, je pense qu'il est juste de le frapper. Mais j'ai horreur de voir la CIA accusée d'avoir établi une liste que nous avons mise au point nous-mêmes", a confié au Post le haut fonctionnaire du département de la Justice M. Devine.

Les contrôles effectués par la CIA à l'étranger n'ont pas permis, a-t-il ajouté, d'établir formellement que des gouvernements étrangers aient été impliqués dans le financement du mouvement anti-guerre.

Le chroniqueur Jack Anderson affirme, pour sa part, que selon ses sources, "La CIA ne se livrait que rarement à la

surveillance d'individus aux Etats-Unis".

Surveillance

M. Anderson indique que c'est après l'assassinat du président John Kennedy en 1963 que le FBI a commencé à dresser des listes de personnes pouvant créer des problèmes pour l'ordre intérieur.

La CIA, selon plusieurs sources, communiquait au FBI les renseignements qu'elle avait pu obtenir à l'étranger sur des citoyens américains.

La s des sources spécialisées dans les activités de renseignements reconnaissent que la CIA a pu en "certaines occasions" omettre de restituer immédiatement au FBI la charge de la surveillance de ces personnes une fois qu'elles étaient de retour aux Etats-Unis.

Il reste aussi que les accusations du Times ne portaient pas seulement sur la surveillance de ces quelque dix mille Américains, qui ont été accrues sous la présidence Nixon, mais aussi sur d'autres activités "noires" comme la surveillance "électronique" de certains groupements de leurs téléphones notamment, ou de certaines ambassades étrangères, comme celles d'Israël ou du Chili.



Depuis que je connais le BAC, je suis comme ça avec mon assureur... parce que j'y vois clair.

Les assurances I.A.R.D., c'est-à-dire Incendie, Accident et Risques Divers, ça peut parfois vous sembler compliqué. Voici comment nous, du BAC, pouvons vous venir en aide.

Par nos conseils.

Notre organisme groupe la plupart des assureurs I.A.R.D. Il a été mis sur pied par les assureurs eux-mêmes pour servir d'intermédiaire entre le public et les assureurs. Au BAC, nous ne vendons pas d'assurance. Nos spécialistes peuvent donc vous conseiller en toute objectivité, quels que soient vos problèmes.

Par notre Centre d'information.

Notre Centre d'information met à votre disposition toute une gamme de brochures et de dépliants traitant des assurances I.A.R.D. Ils sont le fruit

d'études approfondies, effectuées par notre Service de recherches, et vous sont offerts gratuitement. Vous y trouverez les réponses aux questions que vous pourriez vous poser sur divers sujets. Pour vous les procurer, vous n'avez qu'à nous en faire la demande.

Par notre accessibilité.

Le BAC est accessible à tous. Que vous soyez en quête de conseils, d'éclaircissements ou tout simplement de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nos spécialistes s'empresseront de répondre à vos questions. Ils seront également heureux de

savoir ce que vous pensez des assurances I.A.R.D. Plus de 6.000 personnes les ont consultés au cours de l'année 1974.

Au BAC, nous sommes avant tout à votre service: consultez-nous. N'hésitez pas à nous téléphoner, à nous écrire ou à venir nous voir.

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) 1080, Côte du Beaver Hall Bureau 920 Montréal (Québec) H2Z 1S8 Tél.: (514) 866.9801

Cadet de Moto-Ski. Ça, c'est économique.

Cadet. Une motoneige légère et maniable, munie de robustes bogies et d'une chenille de 15 pouces. On la qualifie d'économique parce qu'elle ne coûte pas très cher. Pourtant, ses caractéristiques sont celles d'une machine plus coûteuse. Avant de choisir une machine pour débutant ou une deuxième motoneige pour la famille, venez voir notre modèle Cadet. C'est sans doute la meilleure aubaine en ville.



Markes de commerce de Moto-Ski, Limitée. Tous droits réservés, juillet 1974

BRAULT BICYCLE & SPORTS
175, boul. Boivin
GRANBY
Tél.: 372-3479

Y. LEROUX SPORTS ENR.,
177, ST-LAURENT
St-Damase, Cté St-Hyacinthe
Tél.: 797-2281

BRUNO TIRE SERVICE ENR.,
10, CHAMBLY,
Marieville, Cté Rouville
Tél.: 658-4082

PAUL-ÉMILE LALIBERTÉ
R.R. no 3
Acton Vale, Cté Bagot,
Tél.: 549-4717